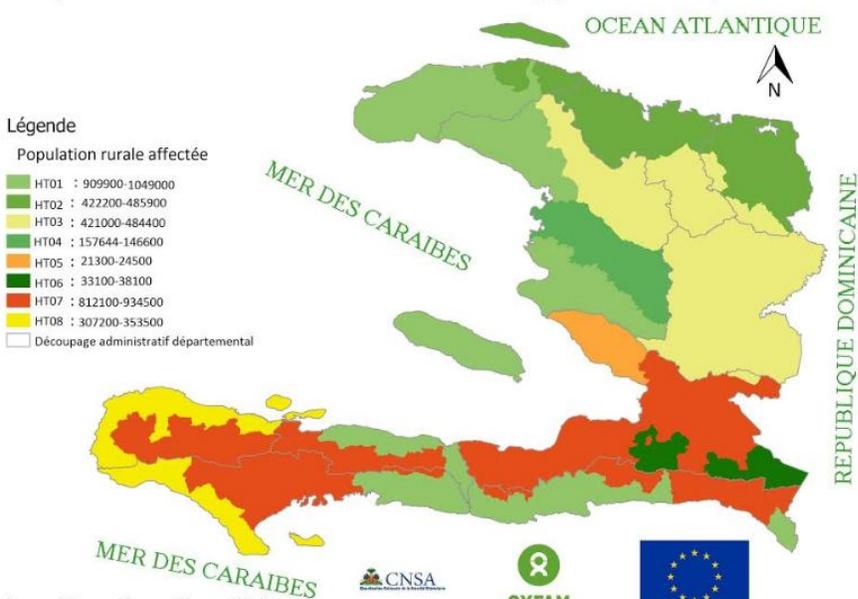


Mai 2017



Evaluation approfondie des impacts de l'ouragan sur la sécurité alimentaire suivant l'approche HEA dans les huit (8) zones de moyens d'existence du pays.

Population totale rurale affectée dans les huit (8) zones de moyen d'existence



Collecte des données : déc. 16-Jan 17

Rapport préliminaire : Fin jan 17

Publication rapport final : mai 17

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette évaluation a été l'œuvre d'une équipe multi-acteurs impliqués dans le suivi des indicateurs et la réponse aux crises de sécurité alimentaire et nutritionnel (SAN) dans le pays. Le bureau d'Oxfam en Haïti et le consortium¹ en particulier tiennent à remercier l'ensemble des institutions et personnalités qui ont contribué techniquement et financièrement à ce travail.

Nos remerciements s'adressent en particulier à :

- La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) qui a facilité les interactions avec les autres entités étatiques du secteur, assurer la cohérence et la complémentarité entre cette étude plutôt qualitative et d'autres évaluations quantitatives du niveau d'affectation du secteur SAN
- Le bureau de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (ECHO) pour son support financier et son apport technique dans la planification de l'étude et de la révision du rapport final ;
- Le Programme Alimentaire Mondial qui a collaboré pour la mise en place d'un système d'échantillonnage coordonné pour les études HEA et EFSA ;
- Les responsables des Bureaux Agricoles communaux (BAC) et les observatoires départementaux des la CNSA, qui ont participé activement à la collecte des données et qui ont fourni des informations relatives aux pertes enregistrées respectivement dans les secteurs agricoles, d'élevage, de pêche et de marché entre autres ;
- Les responsables des centres de santé et les Agents de Santé Polyvalents qui, dans plusieurs localités affectées ont fourni de précieuses informations sur les tendances de la malnutrition et des maladies liées à l'eau ;

¹ Le consortium est composé de 3 institutions : ACF, Oxfam et concern Worldwide

- Les autorités locales (Maires, CASEC, ASEC) qui ont permis de prendre l'ampleur à une échelle plus large de certaines stratégies d'adaptation des ménages telles que la migration et la coupe de bois ;
- La disponibilité et de la coopération de différents groupes socio-économiques affectés par l'ouragan Matthew tels que : les agriculteurs, les éleveurs, les petits commerçants et les pêcheurs entre autres ;
- Nous ne saurons terminer ce chapitre, sans mentionner le courage, l'engagement et la détermination de techniciens, nés pluridisciplinaires ayant constitué l'équipe d'évaluation qui ont su atteindre les communautés les plus reculées pour garantir la représentativité statistique de la population sous étude.

A toutes celles et tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à cette étude, le bureau d'Oxfam vous adresse sa gratitude et ses plus vifs remerciements !

ACRONYMES

| | |
|---------|--|
| AEN | Actions Essentielles en Nutrition |
| ANJE | Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant |
| BAC | Bureau Agricole Communal |
| CNSA | Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire |
| CSEP | Catégorie socio-économique pauvre |
| CSETP | Catégorie socio-économique très pauvre |
| DPME | Déficit de protection des moyens d'existence |
| DS: | Déficit de survie |
| FEWSNET | Famine early warning systems network |
| FGD | Focus Group de discussion (entretien de groupe) |
| HEA | Households Economic Approach (Approche Economie des Ménages) |
| IA | Insécurité Alimentaire |
| IPC | Integrated phase Classification (Classification intégrée de la sécurité alimentaire) |
| SAME | Sécurité alimentaire et les moyens d'existence |
| ISA | Insécurité Alimentaire Aigue |
| LIAS | Livelihood Integrated Analysis Spreadsheet |
| ME | Moyen d'existence |
| SAN | Sécurité alimentaire et nutritionnelle |
| SDPME | Seuil de déficit de protection de moyens d'existence |
| SDS | Seuil de déficit de survie |
| TDM | Total déficit moyen |
| ZME | Zone de moyen d'existence |

LISTES DE TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Calendrier de soudure des 8 zones de moyens d'existence ruraux en Haiti | 23 |
| Tableau 2: Réparation de l'estimation de population en ISA par ZME..... | 50 |
| Tableau 3: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT01 à partir de l'échantillon | 54 |
| Tableau 4: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT07 à partir de l'échantillon | 55 |
| Tableau 5: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT07 à partir de l'échantillon ... | 56 |
| Tableau 6: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT02 à partir de l'échantillon | 57 |
| Tableau 7: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT03 à partir de l'échantillon | 58 |
| Tableau 8: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT04 à partir de l'échantillon ... | 58 |
| Tableau 9: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT05 à partir de l'échantillon | 59 |
| Tableau 10: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT06 à partir de l'échantillon . | 60 |

LISTES DE FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1: Acteurs ayant participe aux différents focus groupe de discussion. | 19 |
| Figure 2: Informateurs clefs..... | 20 |
| Figure 3: Modèle de feuille de calcul du LIAS pour la saisie des données de production agricole | 21 |
| Figure 4: Exemple de variation de déficits en fonction du calendrier saisonnier..... | 21 |
| Figure 5: stratégies d'adaptation utilisées par les ménages, Source CNSA /PAM Décembre 2016 | 24 |
| Figure 6: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT01)..... | 31 |
| Figure 7: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT01)..... | 33 |
| Figure 8: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT07)..... | 34 |
| Figure 9:Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT07)..... | 35 |
| Figure 10: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT08)..... | 36 |
| Figure 11: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT08)..... | 37 |
| Figure 12: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT02)..... | 38 |
| Figure 13: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT02)..... | 39 |
| Figure 14: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT03)..... | 40 |
| Figure 15: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT03)..... | 41 |
| Figure 16: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT04)..... | 43 |
| Figure 17: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT04)..... | 44 |
| Figure 18: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT05)..... | 45 |
| Figure 19: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT05)..... | 46 |
| Figure 20: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT06)..... | 47 |
| Figure 21: Figure 21: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT06)..... | 48 |
| Figure 22: Graph et carte illustrant la différence en termes de déficits de suivie et de protection de ME dans les deux catégories de ZM..... | 48 |
| Figure 23: Graph illustrant le pourcentage de populations en ISA dans les deux catégories de zones | 51 |
| Figure 24: Directives pour le dimensionnement des interventions monétaires | 52 |

LISTES DE CARTESpage

Carte 1: Portée physique de l'évaluation..... 18

Carte 2: Répartition des déficits de survie sur le 3 ZME affectées directement par le choc..... 28

Carte 3: Répartition des déficits de protection de ME sur le 3 ZME affectées directement par le choc ..29

Carte 4: Estimation de la population rurale en situation d'ISA dans le 8 ZME du pays..... 49

LISTES DES PHOTOS

| | |
|---|----|
| Photo 1: Images de FGD organisé avec des marchands, pêcheurs, agriculteurs et éleveurs | 19 |
| Photo 2: Parcelle ensablée dans la commune de Baie de Herne et pertes du muni bétail..... | 25 |
| Photo 3: Canaux d'irrigation détruits et ensablés dans la commune des Anglais et Baie de Herne | 25 |
| Photo 4: Plantations de bananiers détruite et récoltes de pois Congo affectées à Roche à Bateau et La Gonâve | 26 |

TABLES DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| REMERCIEMENTS | 1 |
| ACRONYMES..... | 3 |
| LISTES DE TABLEAUX..... | 4 |
| LISTES DE FIGURES | 5 |
| LISTES DE CARTES..... | 6 |
| LISTES DES PHOTOS..... | 7 |
| RESUME EXECUTIF | 12 |
| I. INTRODUCTION | 14 |
| 1.1 Mise en contexte..... | 14 |
| II. OBJECTIFS..... | 15 |
| 2.1 Objectif général..... | 16 |
| 2.2 Objectifs spécifiques | 16 |
| III. QUESTIONS ANALYTIQUES CLEFS | 16 |
| IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE | 16 |
| 4.1 Portée géographique de l'évaluation et méthode de sélection des localités | 17 |
| 4. 1.1- Zones directement affectées par l'ouragan | 17 |
| 4. 1.2- Zones non directement affectées (5 zones de moyens d'existence additionnelles) | 18 |
| 4.2- Sélection des zones à enquêter | 18 |
| 4.3- Méthode de collecte et analyse des données | 19 |
| 4.4 Méthode de traitement et d'analyse des données | 21 |
| V. PRESENTATION DES RESULTATS..... | 22 |
| 5.1 Spécification du problème | 22 |

| | |
|---|----|
| 5.1.1 Impact du choc sur la survie et les principaux moyens d'existence des ménages..... | 23 |
| 5.1.2 Impact du choc sur les principaux moyens d'existence | 24 |
| 5.4 Fonctionnement des marchés | 25 |
| 5.4.1 L'offre et la demande | 26 |
| 5.4.2 Evolution des prix..... | 26 |
| 5.5 Stratégie d'adaptation | 27 |
| 5.5.1 La migration | 27 |
| 5.5.2 Autres stratégies d'adaptation | 27 |
| 5.6 Analyse des résultats pour les zones directement affectées par Matthew | 27 |
| 5.6.1 Comportement des seuils de survie et de protection de moyen d 'existence dans les ZME évaluées..... | 27 |
| 3.7 Analyses des résultats pour les zones non directement affectées par Matthew..... | 37 |
| 3.7.1 Comportement des seuils de survie et protection de moyens d'existence pour les 5 autres zones évaluées..... | 37 |
| 5.7.1.4 Plaine Rizicole de l'Artibonite (zone HT04) | 41 |
| 5.7.1 Analyse comparative des zones directement affectées et non affectées en termes de déficits..... | 48 |
| VI. ESTIMATION DE POPULATIONS AFFECTEES | 49 |
| 6.1 Différence entre zones directement affectées et celles non affectées directement..... | 50 |
| IV. DIMENSIONNEMENT DE LA REPONSE D'URGENCE | 52 |
| 7.1 Zone de Moyens d 'existence HT01 | 53 |
| 7.2 Zone de Moyens d 'existence HT07 | 54 |
| 7.3 Zone de Moyens d 'existence HT08 | 55 |
| 7.4 Zone de Moyens d 'existence HT02 | 56 |

| | |
|---|----|
| 7.5 Zone de Moyens d 'existence HT03 | 57 |
| 7.6 Zone de Moyens d 'existence HT04 | 58 |
| 7.7 Zone de Moyens d 'existence HT05 | 59 |
| 7.7 Zone de Moyens d 'existence HT05 | 60 |
| V. CIBLAGE..... | 60 |
| VI. RECOMMANDATIONS | 61 |
| 9.1 Réponses aux besoins immédiats (concernant les zones touchées)..... | 61 |
| 9.2 Réponses liées à la réactivation des moyens d'existence, d'action sur le court, moyen et long terme (concernant les zones directement affectées aussi bien que les autres)..... | 63 |
| X. CONCLUSION..... | 68 |
| XI. ANNEXE | 69 |
| Annexe 1: Carte illustrant les déficits de protection de ME enregistrés sur les 8 ZME..... | 70 |
| Annexe 2: Carte infographique IPC..... | 71 |
| Annexe 3: Présentation de la zone de moyen d'existence HT01 | 72 |
| Annexe 4: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT01 | 73 |
| Annexe 5: Présentation de la de moyen d'existence HT02 | 74 |
| Annexe 6: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la ZME HT02 | 75 |
| Annexe 7: Présentation de la de moyen d'existence HT03 | 75 |
| Annexe 8: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la ZME HT03 | 77 |
| Annexe 9: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT04 | 78 |
| Annexe 10: déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT05 | 78 |
| Annexe 11: Présentation de la de moyen d'existence HT06 | 79 |
| Annexe 13: Présentation de la zone de moyen d'existence HT07 | 81 |
| Annexe 14: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT07 | 82 |

Annexe 15: Présentation de la de moyen d'existence HT08 83

Annexe 16: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la ZME HT08 84

RESUME EXECUTIF

Cette analyse de scénario basée sur la méthodologie HEA a été conduite dans les 8 (huit) zones de moyens d'existence rurales du pays suite au passage de l'ouragan Matthew. Elle a permis d'apprécier l'impact du choc sur les zones affectées directement et celles non affectées incluant les effets persistants de la sécheresse prolongée de 2015, renforcée par le phénomène el niño.

Il en est ressorti des résultats de cette analyse que toutes les zones de moyens d'existence enregistrent des déficits de survie² avec des limites maximales de 47 pourcent dans les zones directement affectées par Matthew et 21 pourcent dans les zones non directement affectées.

En effet, les résultats de cette évaluation, focalisée dans un premier temps sur les trois zones de moyens d'existence les plus affectées (HT01, HT07 et HT08) couvrant entièrement ou partiellement les 7 départements du pays (Sud, Grand Anse, Nippes, Nord Ouest, l'Ouest, Sud Est et Haut Artibonite, révèle qu'environ 2.2 millions personnes souffrent des déficits de survie et de protection des moyens d'existence parmi lesquels, 40 pourcent dans la zone HT01 contre respectivement 45 et 15 pourcent dans les zones HT07 et HT08.

Plus spécifiquement, dans la zone HT01, 978492 personnes représentant en moyenne 73.89 pourcent de la population vivent dans une situation d'insécurité alimentaire où, les sources de nourriture et de revenu qui assurent la survie des ménages très pauvres sont affectées à 52 pourcent. Par contre, celles de protection des moyens d'existence ont connu une baisse de 17 pourcent.

En ce qui concerne la zone HT07, 68 pourcent de la population accusent des déficits de survie et de protection des moyens d'existence de l'ordre de 47 et 17 pourcent, dans le même ordre.

Quant à la zone HT08, plus de trois quarts de la population, soit 76 pourcent, présentent des déficits de survie et de protection des moyens d'existence de 44 et 21 pourcent.

D'un autre côté, l'analyse des données recueillies dans les zones de moyens d'existence non affectées par Matthew démontrent que les ménages très pauvres n'ont pas été à l'abri de l'insécurité alimentaire, car ils ne se sont pas affranchis totalement des séquelles résultant des sécheresses qui s'étaient abattues sur le pays au cours des années 2014 et 2015. Cette longue période de sécheresse a entraîné de sévères chutes de production, une baisse dans la demande de main d'œuvre couplée à une hausse des prix des produits de première nécessité. Or, les

² Réduction des dépenses dans l'éducation, achat de semences, investissement en bétail, santé, location de terres, etc.)

ménages très pauvres vivent presque essentiellement de la vente de main d'œuvre, ce qui revient à dire qu'ils ont dû faire face à une diminution considérable de leur pouvoir d'achat.

En effet, 43.23 pourcent de la population de la zone HT02, soit exactement 454193 personnes sont concernées par des déficits de survie et de protection des moyens d'existence respectivement de 11 et 10 pourcent.

En ce qui concerne la zone HT03, 452719 personnes, représentant 53.12 pourcent de la population de cette zone font l'objet de déficit de survie de 21 pourcent et de protection des moyens d'existence de 14 pourcent.

Pour la zone HT04, le seuil de survie est affecté à 8 pourcent et celui de protection à 24 pourcent affectant 49,6 pourcent des ménages de la zone HT04, soit approximativement environ 230214 personnes. Quant à la zone HT05, environ 22980 personnes accusent des déficits de survie et de protection de 6 et 30 pourcent. La zone HT06 accuse respectivement 12 et 26 pourcent de déficits de survie et de protection sont enregistrés dans la zone HT06, plaçant exposant 46,33 pourcent de la population, soit 526 398 personnes aux risques dans d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'analyse de la saisonnalité des dépenses montre que durant les 6 prochains mois, des interventions susceptibles d'adresser les besoins de survie et de réactivation et restauration des moyens d'existence seraient nécessaires pour les zones directement affectées par l'ouragan (HT01, HT07 et HT08). A noter que la période de soudure sera aussi plus longue et plus sévère cette année car notamment dans la zone HT07 et HT08, dont les activités agricoles et de pêche, présentant les principaux moyens d'existence des ménages affectés peineront encore à se reprendre.

Parallèlement des actions plus structurantes visant à conforter les moyens d'existence érodés devraient être privilégiés dans les 5 zones non directement affectées. Nonobstant la nature du choc, l'analyse des résultats montre que les ménages très pauvres sont particulièrement vulnérables à tout ralentissement des activités agricoles³.

Comme décrit dans la ligne de base, les ménages très pauvres tirent environ un tiers de leurs revenus de la vente de main d'œuvre agricole. Sur la base des informations recueillies auprès des ménages, les investissements propres qu'ils pourront se permettre dans les activités agricoles, pendant la campagne de printemps 2017, varieront entre 25 et 60 pourcent. Pour ceux qui en disposent encore, ces activités seront financées grâce à la vente d'une tête de bétail. Ce qui risque d'affecter le noyau de production et contribuera à éroder leurs capacités à rebondir du choc.

³ HAÏTI Profils des moyens d'existence en milieu rural, mars 2015

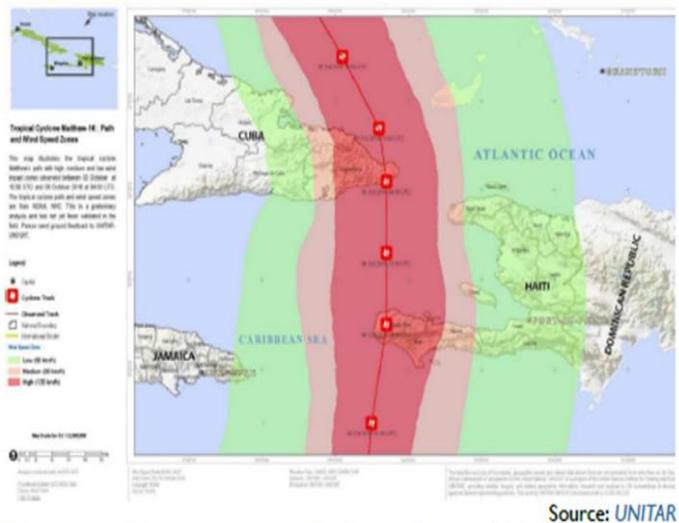
I. INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

En milieu rural, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est étroitement liée aux activités qui représentent les principales sources de revenus et de nourritures des gens des communautés affectées notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, entre autres. Les revenus tirés de ces activités sont par moment complétés par le petit commerce et d'autres auto-emplois. Ceci explique pourquoi les chocs tels que les inondations, la sécheresse, les ouragans, les maladies phytosanitaires, les épizooties, pour ne citer que ceux-là, entraînent de sévères impacts sur la survie et les moyens d'existence des ménages.

C'est dans ce contexte que suite à la longue sécheresse qui a affecté l'année agricole 2014-2015, l'étude d'impact sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, réalisée par Oxfam en décembre 2015, avait démontré que plus de 70% des ménages les plus vulnérables accusaient un déficit de survie de plus d'un tiers. Cette étude (déc. 2015) a été réalisée dans un contexte où le phénomène el Niño avait provoqué des pertes estimées entre 40 et 60 pourcent de la production agricole des deux précédentes années.⁴ Ce fait n'a pas eu que des impacts sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages très pauvres et pauvres, il a été aussi constaté un processus de capitalisation des ménages dans le but de satisfaire leurs besoins quotidiens, ce qui les rendrait plus vulnérables à la récurrence des chocs. ,

les 3 et 4 octobre 2016, le cyclone Matthew de catégorie 4 a occasionné de sévères dégâts dans la presqu'île du sud et aussi des dommages plus ou moins important dans le haut Artibonite et le bas nord Ouest.)D'un



⁴ Bulletin d'alerte de la CNSA publiée en Octobre 2015

côté comme de l'autre, les moyens d'existence des différents groupes socio-économiques en ont été largement affectés. Divers rapports techniques attestent de la perte de 50 à 90 pourcent des parcelles emblavées. Le cheptel vif, surtout le menu bétail en a été aussi décimé⁵. Dans un autre registre, quelques jours après le passage de l'ouragan, un bulletin d'OCHA⁶ estima à 2.1 million de personnes sont affectés dont 894,057 enfants et 1.4 Million de personnes parmi lesquels 592,581 enfants en nécessité d'assistance humanitaire. Des actions ont été mises en œuvre depuis, cependant le problème de ciblage semble être récurrent et la profondeur des impacts sur les moyens d'existence n'est sans doute pas suffisamment cernée. Ce manque pourrait influencer considérablement sur le processus de ciblage⁷ et le dimensionnement des interventions en cours et celles en perspectives.

Dans ce cas, l'efficacité des actions en pâtirait et ne pourront pas contribuer de manière adéquate au relèvement des communautés affectées. A cela peut s'ajouter le déficit d'informations relatives au mode de fonctionnement des marchés en général et certains systèmes de marchés critiques en particulier, comme ceux de la main d'œuvre agricole, du charbon de bois et l'accès au crédit pour la relance des activités économiques et de reconstruction. En effet, es marchés jouent un rôle fondamental dans l'approvisionnement des denrées, de biens et services pour assurer la survie, la restauration et la protection des moyens d'existence. Ainsi une prise en compte inadéquate de l'évolution du marché risque aussi de réduire l'efficacité et l'optimisation des options de réponses.

Conscient de ces enjeux, engagé à respecter la logique « *Do no harm* », la CNSA avec l'appui technique d'Oxfam et d'Oxfam l'ONG Oxfam et le soutien financier d'ÉCHO se proposent à travers cette étude basée sur l'approche HEA de fournir des informations de qualité capable de combler ces insuffisances pour de meilleures prises de décisions. ,

II. OBJECTIFS

⁵ Rapport d'évaluation des dégâts de la Direction Départementale de la Grande-Anse du MARNDR, Octobre 2016

⁶ (<http://bit.ly/2ehlWXQ>)

⁷ Méthode de sélection des zones (géographique) et les catégories socio-économiques (ménages) les plus

2.1 Objectif général

- Fournir des données pertinentes autour de l'évolution des conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans les 8 zones de moyens d'existence du pays, avec une focalisation sur les ZME affectées, en vue de mieux orienter les interventions d'urgences et d'améliorer le cadre stratégique globale de réhabilitation des moyens d'existence et de construction de la résilience.

2.2 Objectifs spécifiques

- Conduire une analyse de scénario basée sur la méthodologie HEA en vue d'apprécier l'évolution des principaux paramètres clefs spécifiques aux ZME.
- Estimer le nombre de ménages en insécurité alimentaire par ZME.
- Quantifier, par groupe socio-économique, le niveau de déficit des seuils de survie et de protection des moyens d'existence des ménages, résultant des conséquences du choc.
- Apprécier le fonctionnement des marchés et leurs capacités de réponse en vue de prévenir des effets pervers susceptibles d'hypothéquer les moyens d'existence sur le long terme.
- Faire des recommandations pertinentes pour des actions immédiates, à court et moyen terme en s'assurant d'une connexion logique entre les actions proposées.

III. QUESTIONS ANALYTIQUES CLEFS

Ce travail cherche à répondre objectivement aux questions suivantes :

- ❖ Quels risques menacent les ménages les plus affectés?
- ❖ Quels types d'intervention à prioriser pour sauver des vies et protéger les moyens d'existence ?
- ❖ Comment les sources de nourriture, de revenus et de dépenses des ménages sont elles affectées ?

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'analyse de résultats, basée sur l'approche de l'Économie des Ménages (Household Economy

Approach) constitue un outil intégré d'analyse de la sécurité alimentaire. Depuis 2005, la Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA) et FEWS NET utilisent comme substrat pour les analyses de sécurité alimentaire, les profils de modes de vie qui s'étaient plutôt basés sur des références agro-écologiques. 10 ans plus tard, soit en 2015, les changements constatés dans la dynamique économique rurale ont convaincu les agents intervenant dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnel, sous la coordination de la CNSA, de la nécessité de le mettre à jour et du même coup, d'apporter des modifications pour en faire un document de référence plus axé sur la dynamique économique en milieu rural. Comme dans beaucoup d'autres pays, l'Approche Economie des Ménages a été privilégiée. Il en est donc résulté un document de base, le profil des moyens d'existence en vigueur depuis Mars 2015.

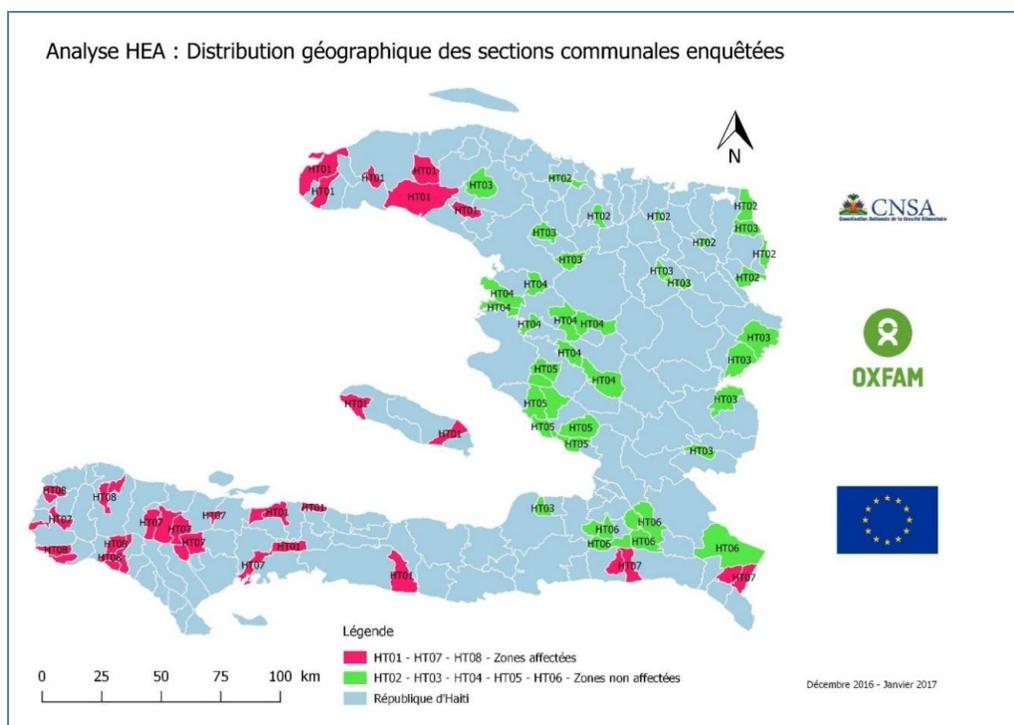
Cette approche s'est focalisée sur l'analyse des différentes sources de revenu, de nourriture, des postes de dépenses et des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les ménages en milieu rural. En Haïti, l'année de référence considérée (connue aussi comme année de consommation), s'étend du mois de Juillet 2013 au mois de juin 2014.

L'analyse des résultats réalisée dans le cadre de cette évaluation a suivi le même principe dans la mesure où toutes les données collectées étaient similaires à celles recueillies lors de la mise en place de la Baseline. Ceci a permis d'apprécier l'évolution des paramètres clefs et de quantifier l'impact du choc sur les seuils de survie et de protection des moyens d'existence des différents groupes socio-économiques dans le pays.

4.1 Portée géographique de l'évaluation et méthode de sélection des localités

4. 1.1- Zones directement affectées par l'ouragan

Au regard du rapport d'actualisation de la carte nationale des moyens d'existence publiée en mars 2015, il révèle que 3 grandes zones de moyens d'existence (HT01, HT07 et HT08), traversant les départements du Sud, des Nippes, de la Grand-Anse, du Nord Ouest, du haut Artibonite (Anse Rouge) et aussi l'île de la Gonâve ont été sévèrement affectés par l'ouragan Matthew. L'analyse des résultats s'est donc focalisée dans un premier temps sur un échantillon de 28 communes appartenant aux trois zones de moyens d'existence concernées.



Carte 1: Portée physique de l'évaluation

4. 1.2- Zones non directement affectées (5 zones de moyens d'existence additionnelles)

Les catastrophes tant naturelles qu'anthropiques entraînent généralement des conséquences directes et indirectes sur les communautés avoisinantes telles que : la migration ou déplacement des populations, brusques populations, brusque augmentation de la demande sur un marché, apparition/prévalence de certaines maladies, conflits communautaires entre autres. Ainsi dans le souci d'avoir une image globale de l'impact de l'ouragan Matthew l'ouragan Matthew sur l'ensemble du pays, l'analyse des résultats s'est étendue dans un second temps sur les autres zones de moyens d'existence, non directement affectées à savoir les ZME HT02, HT03, HT04, HT05 et HT06 s'étalant sur les départements du Nord , Nord-Est , Centre , Sud-est, Ouest et Artibonite (excluant Anse-Rouge)

4.2- Sélection des zones à enquêter

Cette analyse des résultats est complémentaire à l'Emergency Food Security Assessment (EFSA) conduit en même temps par la CNSA. Les communes ont été tirées de manière aléatoire. La population a été constituée par les localités statistiquement représentées et tirées au hasard à partir de la base de sondage de l'enquête EFSA du PAM, croisées par la suite avec la distribution des communes selon la Ligne de base HEA. Pour respecter la logique de représentativité de l'échantillon conformément aux exigences de l'approche, entre 8 et 12 localités ont été sélectionnées par zone de moyens d'existence.

4.3- Méthode de collecte et analyse des données

L'approche participative, au travers des Focus group a été privilégiée. Là encore des efforts ont été déployés pour s'assurer de l'hétérogénéité de chaque groupe, c'est-à-dire de la participation des quatre (4) groupes socio-économiques et en même temps de la présence d'acteurs de différentes branches d'activités économiques de la zone. Comme le montre le cadre ci-contre, les producteurs agricoles, les éleveurs, les commerçants et les pêcheurs ont été les principaux participants à chaque groupe de discussion sur chacune des zones de moyen d'existence d'existence.



Figure 1: Acteurs ayant participé aux différents focus groupes de discussion.



Photo 1: Images de FGD organisé avec des marchands, pêcheurs, agriculteurs et éleveurs .

D'autres acteurs tels que les journaliers, les transporteurs, les chauffeurs de taxis motos ont été aussi invités aux pourparlers.

Des entretiens semi-structurés avec les informateurs clefs (BAC, GSB, Observatoires départementaux, DDA, DDS, ONG, entreprises de microfinance, etc.) ont été aussi réalisés. Pour chacune des zones de moyens d'existence une fiche spécifique de collecte de données (Fiche de spécification de problèmes) a été préparée, tenant compte de la réalité productive et commerciale identifiée dans le rapport de profil des moyens d'existence de FEWSNET/CNSA (mars 2015).

En effet, pour chaque zone de moyens d'existence des questionnaires spécifiques ont été élaborés sur la base des paramètres clés identifiés. De plus des visites de marchés ont été réalisées avec un focus sur les marchés qui desservent les ZME et les communes ciblées dans l'objectif d'évaluer leur fonctionnement, l'évolution des prix afin de mieux saisir l'impact de l'ouragan. Pour atteindre les objectifs, les outils de collecte ont été les suivants :

- Une fiche pour les paramètres clefs-Production
- Une fiche pour les paramètres clés-Prix
- Une fiche pour saisir l'évolution du revenu des ménages
- Une fiche pour l'appréciation globale du fonctionnement des marchés
- Une fiche pour la saisie de stratégies d'adaptation
- Un questionnaire semi-structuré sur l'impact de l'ouragan d'après la vision locale.
- Une fiche pour saisir les recommandations formulées par les communautés
-

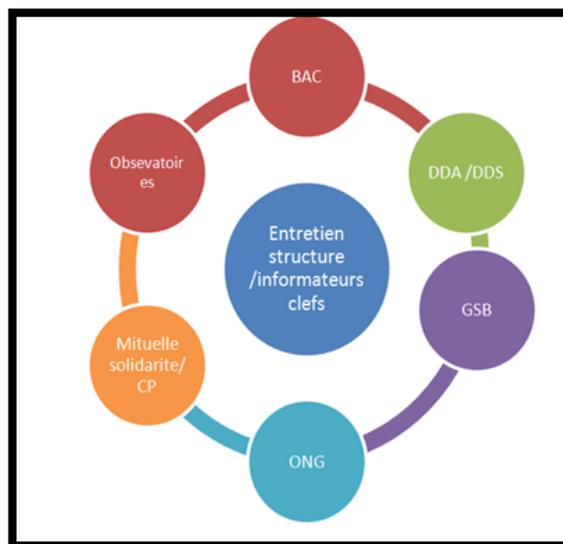


Figure 2: Informateurs clefs

4.4 Méthode de traitement et d'analyse des données

Grâce au logiciel *Kobo collect*, les outils de collecte (Fiche de spécification de problème, guides d'entretien structurés, questionnaires de collecte de prix sur les marchés) ont été conçus en format digital. Ce qui a facilité l'insertion des données dans le *Livelihood Impact Analysis Spreadsheet* (LIAS) et l'exportation des données vers Excel pour des analyses plus approfondies.

Le LIAS est le tableur qui enregistre les données relatives aux marchés, à la production, aux sources de revenus, sources de nourritures et postes de dépenses entre autres, pour l'interprétation des résultats

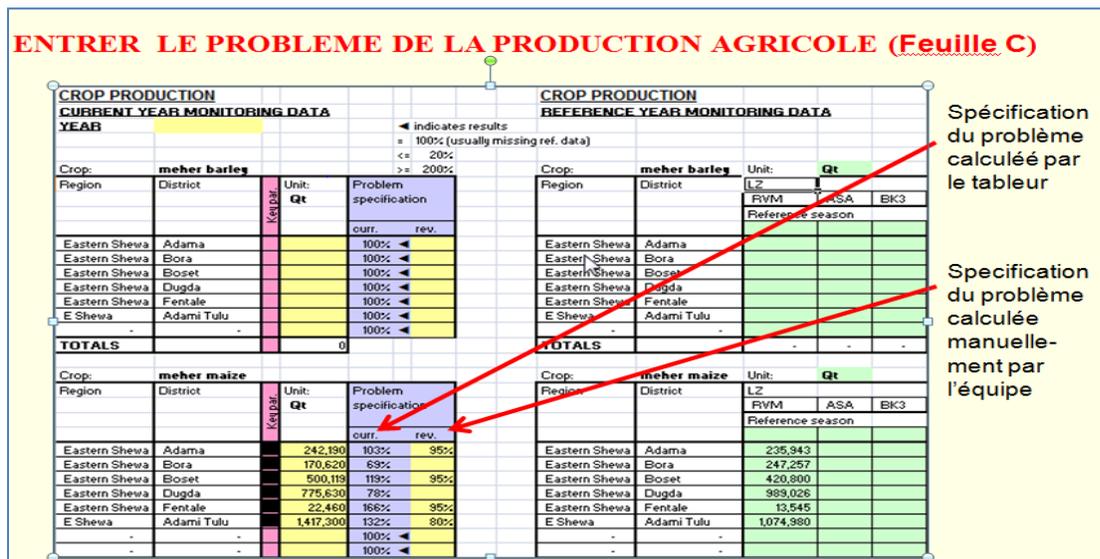


Figure 3: Modèle de feuille de calcul du LIAS pour la saisie des données de production agricole

Il permet plus spécifiquement de :

- quantifier l'ampleur des dégâts en termes de déficits de survie et de protection de moyen d'existence sur les différents groupes socio-économiques (très pauvres, pauvres, moyens et nantis) .
- identifier les principaux secteurs d'activités économiques les plus affectés.

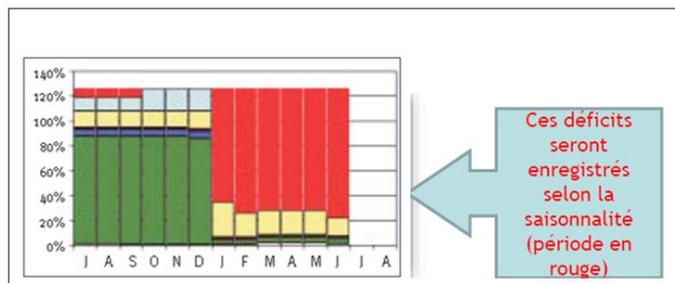


Figure 4: Exemple de variation de déficits en fonction du calendrier saisonnier

- Identifier le poids des stratégies auxquelles les ménages affectés ont recours dont certaines sont susceptibles d'obérer leurs capacités à rebondir du choc.
- faire des projections relatives à l'évolution du seuil de survie en tenant compte du calendrier saisonnier de la ZME analysée.
- dimensionner le niveau d'assistance nécessaire circonscrit dans le temps, afin de mieux orienter les interventions. A cet effet, les populations par communes ont été mises à jour en accord avec les dernières estimations de l'Institut Haïtien de Statistique et de d'Informatique (IHSI) pour éviter de sous-estimer les populations dans le besoin, étant donné que celles saisies dans la ligne de base remonte au recensement de 2003.

V. PRESENTATION DES RESULTATS

5.1 Spécification du problème

Une spécification de problème est la conversion d'un choc en conséquence économique au niveau des ménages. Elle permet de lier mathématiquement le changement à chaque stratégie de moyens d'existence. Ce processus est l'examen critique des impacts de chaque type de changement sur chacune des sources principales de nourriture, de revenus et des postes de dépense. Un paramètre est dit clé s'il contribue à au moins 10 pourcent comme sources de nourriture ou de revenu pour un groupe spécifique ou au moins 5 pourcent comme source de nourriture ou de revenu pour au moins deux (2) groupes socio-économiques.

Le choc (l'ouragan) ayant eu lieu en octobre, des parcelles non encore récoltées ont été dévastées, réduisant la disponibilité alimentaire issue de la production propre. Sur l'année de consommation, en absence d'interventions adéquates, la demande de main d'œuvre sera considérablement affectée pendant les périodes de semis et de pic de travaux agricoles, la saison de soudure sera plus longue et la saison agricole de printemps 2017 peut être altérée aussi par manque et augmentation de prix des intrants (semences, engrais, outils...).

Comme mentionné plus haut, les autres zones qui n'ont pas été directement frappées par l'ouragan ne sont pas exemptes de l'insécurité alimentaire. Certaines souffrent de déficit chronique de production, dû à leur faible pluviométrie et de la pauvreté de leurs sols. D'autres n'ont pas eu le temps de se relever des méfaits des deux années de sécheresse qui ont entravé les activités agricoles. S'il est vrai qu'il peut y avoir une différence de sévérité, à court terme, sur les conditions de sécurité alimentaire entre les zones affectées et les non affectées, il n'en demeure pas moins que tout le pays fait face à l'insécurité alimentaire.

5.1.1 Impact du choc sur la survie et les principaux moyens d'existence des ménages

5.1.1.1 Augmentation atypique des prix pendant la période de soudure

Les prix des produits alimentaires de base (maïs, haricot, farine de blé, petit mil, riz...) montrent souvent leur élasticité par rapport aux chocs. En 2015, suite aux longues périodes de sécheresse qui ont affecté les deux récoltes agricoles précédentes, des hausses de prix allant de 50 à plus de 100 pourcent ont été constatées sur une période d'un an. La période de soudure à venir (2017) est susceptible d'être plus longue et plus sévère.

Tableau 1: Calendrier de soudure des 8 zones de moyens d'existence ruraux en Haiti

| ZME \ Mois | Janv | Fev | Mars | Avril | Mai | Juin | Juill | Aout | Sept | Oct | Nov | Dec |
|------------|------|-----|------|-------|-----|------|-------|------|------|-----|-----|-----|
| HT01 | | | | | | | | | | | | |
| HT02 | | | | | | | | | | | | |
| HT03 | | | | | | | | | | | | |
| HT04 | | | | | | | | | | | | |
| HT05 | | | | | | | | | | | | |
| HT06 | | | | | | | | | | | | |
| HT07 | | | | | | | | | | | | |
| HT08 | | | | | | | | | | | | |

5.1.1.2 Baisse du revenu des ménages très pauvres

Les ménages très pauvres gagnent plus de trois quarts de leurs revenus de la vente de main d'œuvre, de la vente d'aliments sauvages et de l'auto emploi. Tout choc affectant les activités agricoles est aussi susceptible de diminuer la demande de main d'œuvre et par ricochet le revenu des ménages pauvres et très pauvres. Ce qui se traduit par une diminution d'accès aux marchés, alors qu'il reste la principale source de nourriture des pauvres.

5.1.1.3 Les récoltes de printemps 2017, probable d'être inférieures à la normale.

La perte des cultures d'automne, notamment dans les zones directement affectées par Matthew peut engendrer une rareté et une hausse des prix des semences. Il en résultera une réduction des superficies emblavées, par rapport à l'année de référence, suite à l'érosion de la capacité financière de ménages moyens et nantis. Conséquemment, même si les rendements resteraient constants, la production totale devra diminuer. Ceci étant dit, la demande de main d'œuvre pour la récolte, à l'instar de la pré-récolte sera en baisse affectant du coup, le revenu des ménages pauvres tirant de la vente de main d'œuvre une grande proportion de leurs revenus.

5.1.1.4 Réduction des dépenses liées à la survie des ménages

Conséquemment à la baisse des revenus, les ménages sont contraints d'adopter des stratégies dites régressives. En effet, environ 64 % de ménages dans les zones directement affectées ont eu recours à des stratégies d'adaptation négatives dont 29 % à des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence. Les stratégies d'adaptation susceptibles d'affecter les moyens d'existence identifiées selon l'EFSA sont: En termes de stratégies de survie, les ménages sont obligés de réduire leurs dépenses alimentaires et non alimentaires (sel, eau, combustibles...) essentielles. Ce qui influe notamment sur le statut nutritionnel et sur le niveau de performance des travailleurs agricoles et autres acteurs économiques (petits commerçants, éleveurs, pêcheurs etc.).

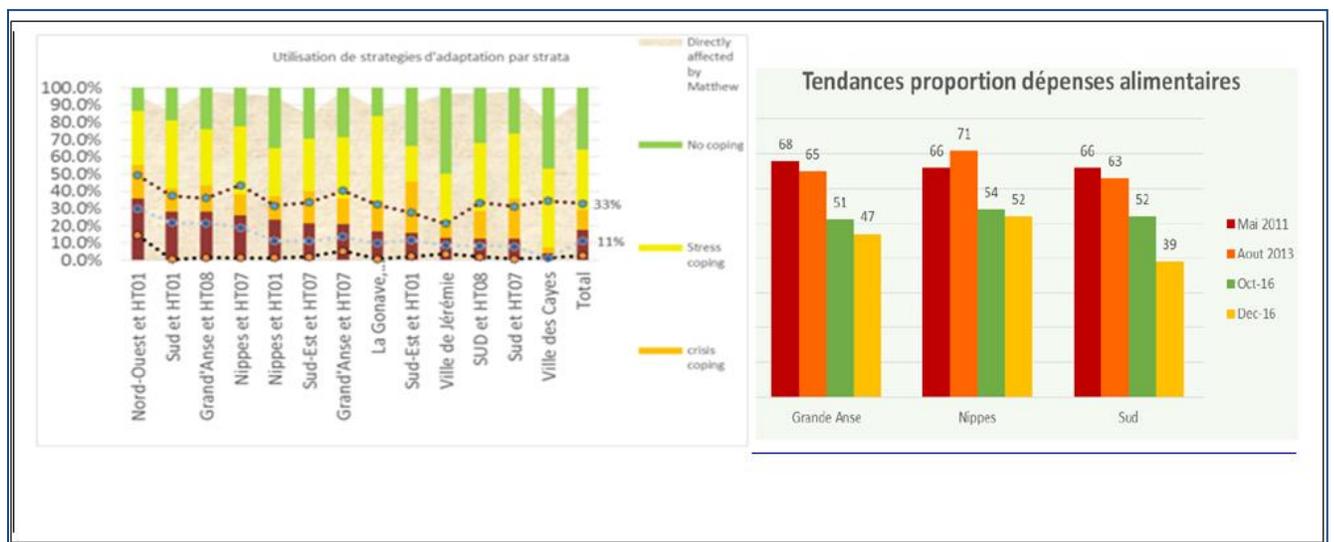


Figure 5: stratégies d'adaptation utilisées par les ménages, Source CNSA /PAM Décembre 2016

5.1.2 Impact du choc sur les principaux moyens d'existence

Différents rapports des organes départementaux du ministère de l'agriculture et d'autres partenaires attestent, en plus de la destruction des habitats, de la disparition d'entre 50 et 90% du menu bétail (source d'épargne des ménages). D'une commune à l'autre d'innombrables quantités de terres ont été ensablées, des canaux d'irrigation gravement endommagés, des arbres fruitiers (sources de nourriture et de revenus) se sont abattus.



Photo 2: Parcelle ensablée dans la commune de Baie de Herne et pertes du muni bétail

La perte d'une bonne partie du cheptel aura une incidence directe sur le degré de vulnérabilité des ménages dans le futur et induira une réduction des investissements dans l'éducation, la santé et aura une incidence sur des dépenses comme la construction des maisons ou achat de lopins de terre.



Photo 3: Canaux d'irrigation détruits et ensablés dans la commune des Anglais et Baie de Herne

5.4 Fonctionnement des marchés

Comme déjà prouvé, dans une étude antérieure conduite par la CNSA, malgré des dommages sur les infrastructures et les amoncellements de boues et de fatras, les marchés n'avaient pas tardé à recommencer à fonctionner. Certains points doivent tout de même être soulignés : par exemple les témoignages recueillis attestent que certains petits commerçants disparaissent du marché, car décapitalisés, ayant perdu leurs marchandises, fauchés par une clientèle non solvable et en défaut de paiement, ces petits commerçants n'ont plus accès au crédit et aux moyens propres pour se recapitaliser. Ceci est un constat fait dans le Sud en passant par les Nippes jusqu'à la Grand Anse.

5.4.1 L'offre et la demande

L'offre des produits locaux a logiquement connu une baisse considérable, des parcelles de pois Congo en phase de maturation de gousses, tout comme des bananeraies ont été dévastées. Les cultures comme le haricot et l'igname dont les récoltes débuteraient en octobre ont été détruites. L'arbre véritable, très apprécié dans la Grand Anse, le Sud et les Nippes a été anéanti.



Photo 4: Plantations de bananiers détruite et récoltes de pois Congo affectées à Roche à Bateau et La Gonâve

Par contre, à la faveur de l'aide alimentaire des organisations internationales, la rareté de produits importés constatée au lendemain de l'ouragan, notamment, les céréales a été atténuée sans toutefois influencer sur le prix. Questionnés sur l'évolution de la demande, les commerçants ont affirmé une baisse allant de près de 35 pourcent par rapport à l'avant Matthew, ce qui est selon eux la résultante directe d'un manque de pouvoir d'achat des ménages.

5.4.2 Evolution des prix

Comme conséquence directe, de la diminution de l'offre, les prix fluctuent à la hausse sur les différents marchés. Des hausses modérées (5 à 10%) sont observés sur certains produits alors que des hausses de plus de 50 pourcent sont enregistrées sur d'autres comme la banane dont le prix du régime varie entre 50 et 75 pourcent par rapport à l'avant Matthew, notamment dans la Grand Anse.

Ces mêmes hausses ont été ressenties sur les zones non affectées, engendrées par une augmentation de la demande venue des commerçants des zones directement affectées. Les commerçants ont témoigné devoir s'approvisionner à l'Arcahaie, dans l'Artibonite, dans le Plateau Central entre autres, ce qui a poussé les prix vers la hausse dans ces contrées aussi.

5.5 Stratégie d'adaptation

5.5.1 La migration

Selon les déclarations de ménages ayant pris aux différents focus groupes de discussion, il n'y a pas eu de vague migratoire suite à ce choc. Les parents ont estimé le moment inopportun, malgré les besoins, de laisser les enfants seuls dans ces conditions. De plus, même les zones où ils partent habituellement chercher du travail ont été aussi affectées. D'autres estiment avoir été retenu, grâce à l'espoir nourri par l'arrivée des aides humanitaires. Par contre, selon ménages enquêtés, des flux de travailleurs agricoles ont progressivement migrés vers les grandes villes d'Haïti, vers le Chili et vers la République Dominicaine comme conséquence de la sécheresse. Il faut souligner que ce sont plutôt les jeunes qui ont décidé de partir. Là encore, il faut souligner que ce ne sont pas les plus pauvres qui partent vers l'extérieur, car les voyages exigent des débours dont ils ne peuvent pas s'offrir. Ce sont évidemment des jeunes de la classe moyenne, soutenus par leurs parents qui font régulièrement ce type de voyages. Quant aux travailleurs agricoles, Il est aussi constaté que la tendance à la sédentarisation vers les nouvelles zones d'installation est plus grande que par le passé. Ils tendent à s'installer surtout dans la plaine de l'Arcahaie et l'Artibonite.

5.5.2 Autres stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation habituelles diffèrent d'une zone à une autre. Les plus courantes et communes restent l'augmentation de la vente et de la production de charbon de bois, l'augmentation de la vente de volailles, la vente des produits agricoles sur pied, l'augmentation de la cueillette, la vente de petits ruminants, l'achat à crédit, l'augmentation du travail agricole (nombre de jours) le travail dans la construction et le travail domestique (ex. lessive)

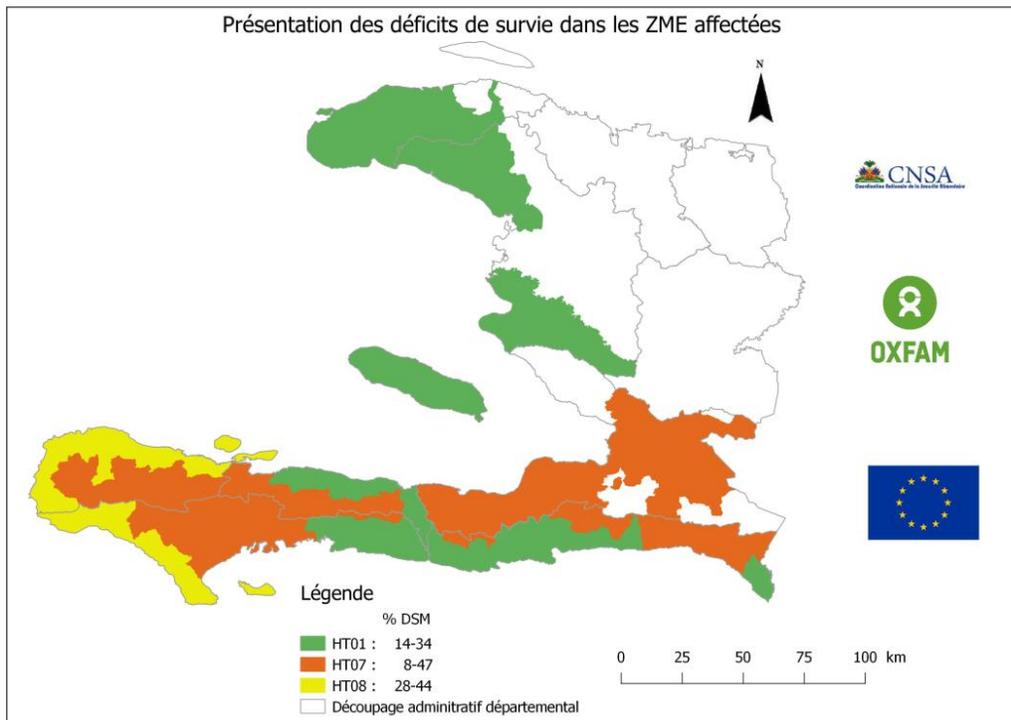
Certaines de ces sources telles que les aliments sauvages et les fruits ont carrément disparu après le passage de l'ouragan, D'autres ont eu un apport moins significatif que d'habitude, comme la fabrication du charbon de bois, ce qui est synonyme d'une réduction des revenus, comme conséquence directe du plus grand nombre de ménages à s'y recourir.

5.6 Analyse des résultats pour les zones directement affectées par Matthew

5.6.1 Comportement des seuils de survie et de protection de moyen d'existence dans les ZME évaluées.

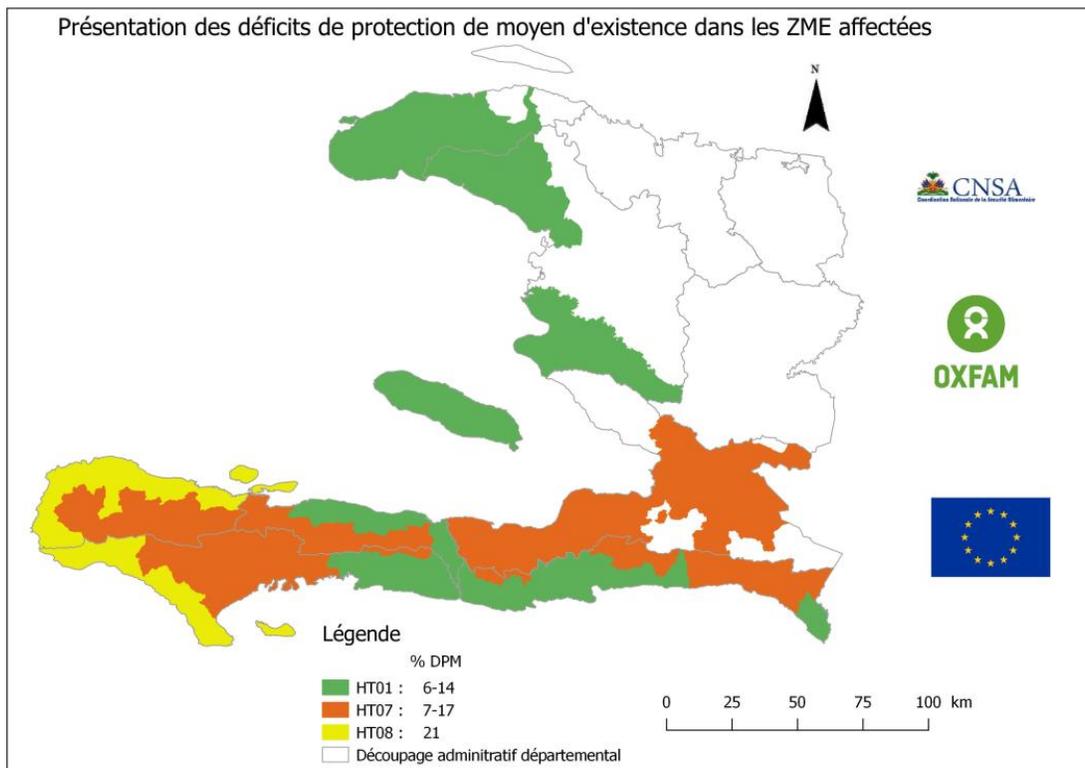
Au regard de la carte ci-après (**Error! Reference source not found.**) les ménages très pauvres vivant dans les trois zones de moyens d'existence affectées directement par l'ouragan

accusent des déficits de survie évaluant entre 14 à 47 pourcent malgré le recours à des stratégies à coût fort. Il revient de signaler que l'impact du choc sur la survie des ménages les plus vulnérables paraît plus sévère dans la zone HT08 où le déficit minimal en termes de survie enregistré s'estime à 28 pourcent. Ce qui laisse présager que la période de soudure risque d'aggraver davantage les conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vivant dans les différentes sections communales appartenues à dite zone.



Carte 2: Répartition des déficits de survie sur le 3 ZME affectées directement par le choc

Quant à la protection des moyens d'existence, tel qu'il est montré à travers la carte ci-dessous, le choc entraîne l'érosion des actifs productifs des ménages des groupes de richesse les plus faibles. Ce processus de dilapidation des avoirs empêchera non seulement les ménages à faire face à des dépenses liées à la protection de leurs moyens d'existence obligatoires (santé, scolarité etc.) et des investissements (intrants agricoles, augmentation de la taille du cheptel et achat de produits vétérinaires) susceptibles de leur permettre de se relever de manière précoce des impacts du choc. Ce qui risque d'entraîner des effets préjudiciables sur les capacités de rebondissements de ménages.



Carte 3: Répartition des déficits de protection de ME sur le 3 ZME affectées directement par le choc

5.6.1.1 Zone HT01, Littoral sec maïs et charbon

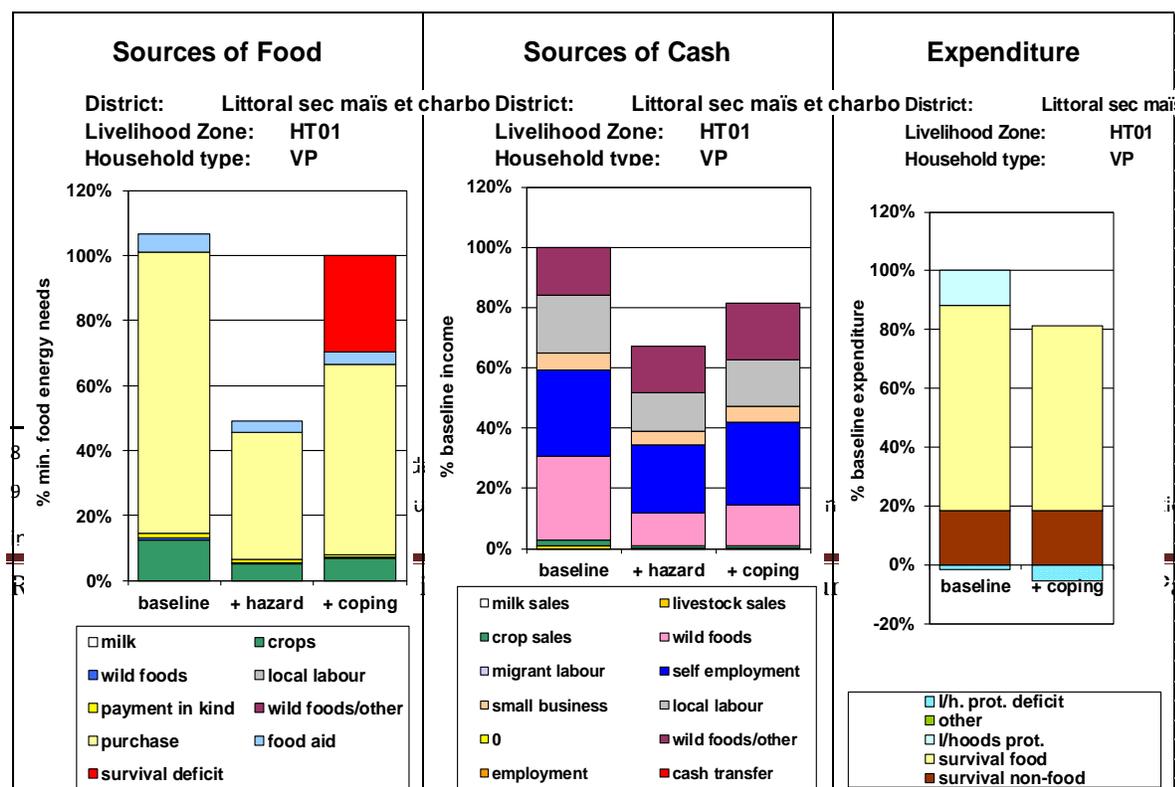
La zone HT01 est constituée en moyenne de 50 pourcent de ménages très pauvres qui même en temps normal arrivent à peine à couvrir la totalité des besoins énergétiques, journaliers minimum soit 2100 kilocalories/personne, pour permettre le bon fonctionnement des organes vitaux et une vie active et saine.

Comme le montre le graphique (

Figure 6) ci-dessous, les ménages très pauvres accusent en moyenne un déficit de survie de 30 pourcent alors que celui de protection des moyens d'existence s'élève à 6 pourcent. Ce qui signifie, en plus du fait que les ménages très pauvres n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base, ils sont contraints de diminuer leurs dépenses relatives aux activités agricoles, élevage, la santé et l'éducation etc. Il faut ajouter que même en situation normale, les ménages très pauvres de cette ZME souffrent d'un déficit de protection de moyens d'existence de l'ordre de 2 pourcent en moyenne.

Le passage de l'ouragan Matthew a affecté les principales sources de revenus des ménages, qui ont été pendant l'année de référence⁸, l'emploi local, la vente d'aliments sauvages et l'auto-emploi et qui représentaient respectivement 19, 28 et 28 pourcent du revenu des ménages pauvres. Ces sources étant affectées, la totalité des revenus a connu une chute de 19 pourcent après s'être rabattus sur les stratégies d'adaptation. Cette baisse au niveau des revenus s'est traduite par une réduction d'accès au marché. L'achat qui représentait 86 pourcent dans la consommation des ménages est chuté de 27 pourcent. Cette tendance s'aligne avec les résultats de l'enquête EFSA réalisée pendant la même période.

Les stratégies de survie ont été limitées, les ménages nantis ont été eux-mêmes frappés, ils n'ont pas pu offrir autant de travaux en échange d'argent ou de nourriture. La vente du menu bétail était presque inexistante. La production de charbon de bois est devenue quasi impossible par manque de feuilles, malgré une abondance de bois⁹. Les recours ont été les aides alimentaires et la migration interne. Concernant les aides alimentaires, il reste encore difficile de juger de son apport puisque les ménages se sont plaints d'une mauvaise gestion dans la



dist
tribu
tion
.
A
cela
s'aj
out
ion
page 30

e la baisse drastique des récoltes qui devraient avoir lieu entre décembre et janvier, ce qui provoquera des hausses significatives des prix des denrées de première nécessité.

Figure 6: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT01)

La figure suivante (

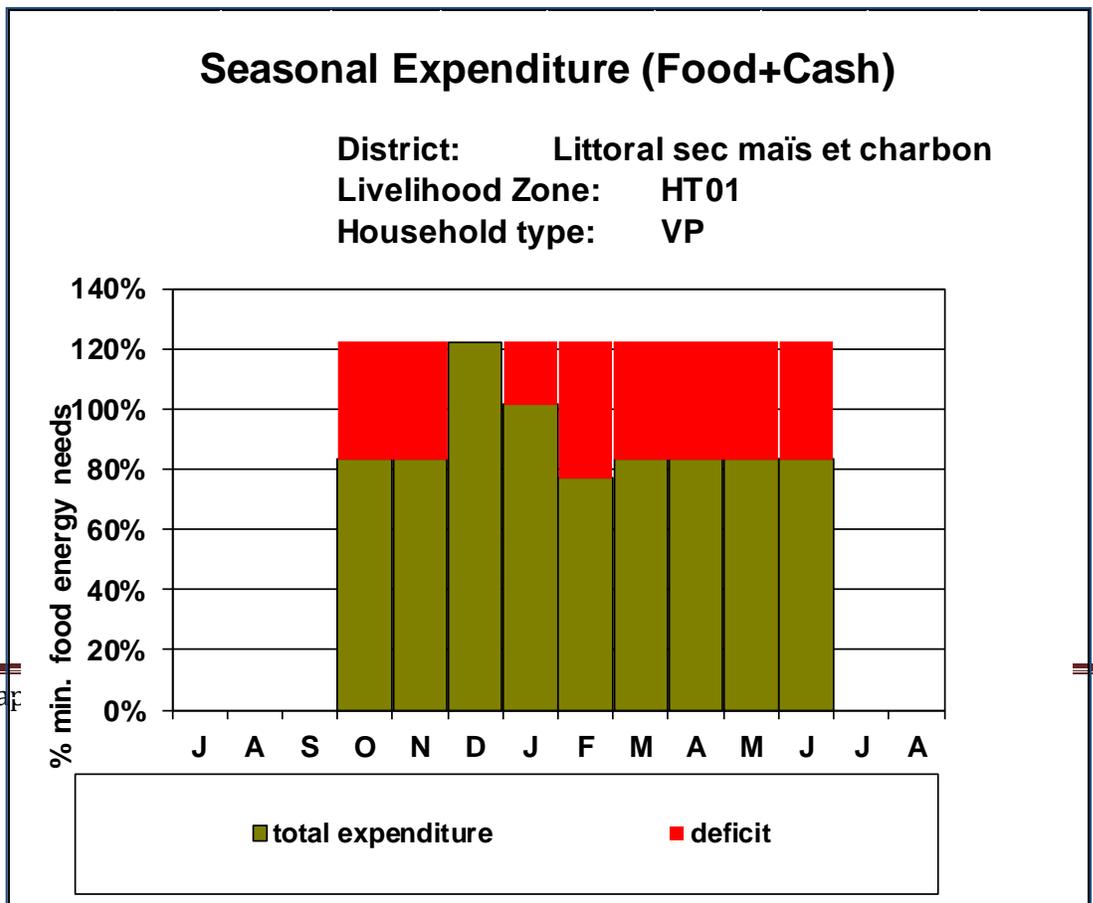


Figure 7) décrit la saisonnalité des dépenses. Elle s'étend normalement de juillet à juin et est fonction, entre autres, du calendrier saisonnier des productions et des rentrées d'argent. La première partie en rouge (c'est-à-dire les mois d'octobre et de novembre après le choc) présente les périodes pendant lesquelles les ménages très pauvres n'arrivent pas à répondre à leurs dépenses de survie et de protection de leurs moyens d'existence. La seconde partie des diagrammes rouge traduit une anticipation d'au moins deux mois de la période de soudure habituelle¹⁰, commençant depuis le mois de janvier au lieu du mois de mars. Donc, de la période allant d'octobre 2016 à juin 2017, les ménages très pauvres sont susceptibles de ne pas pouvoir couvrir la totalité de leurs besoins minimaux, de part eux-mêmes, sauf pour le mois de décembre, ce qui s'entend par l'élan de solidarité entre les familles et les communautés.

¹⁰ La période de soudure habituelle pour HT01 s'étale chaque année de mars à juin

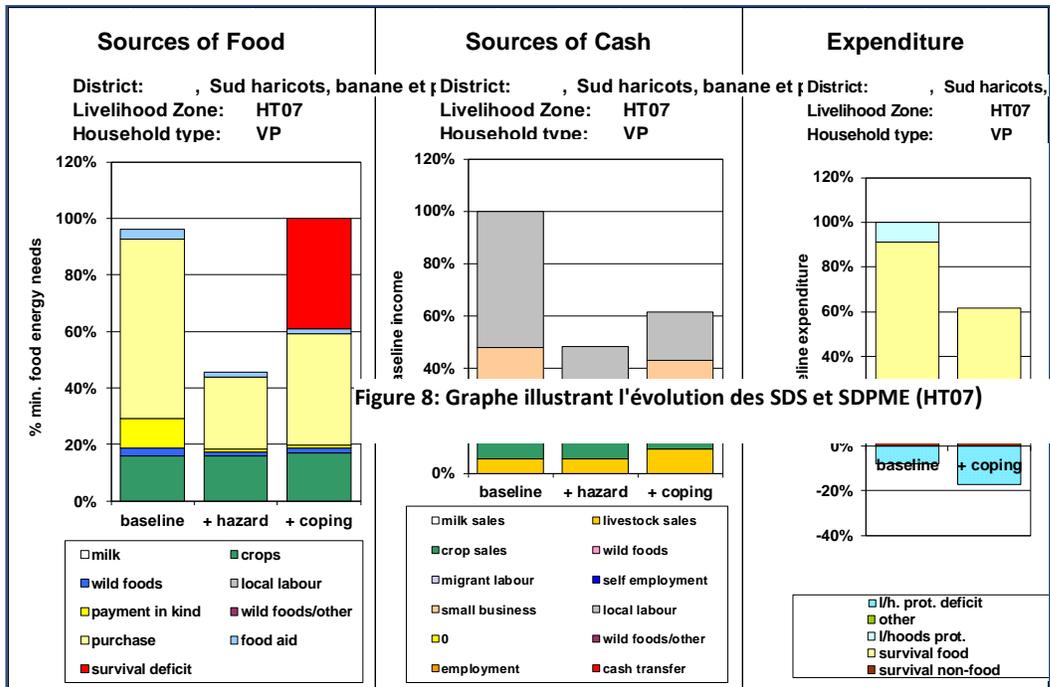
Figure 7: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT01)

5.6.1.2 Zone HT07, Sud haricots, banane et petit commerce

En moyenne les déficits de survie et de protection des moyens d'existence pour les ménages très pauvres de cette zone sont respectivement de 39 et de 17 pourcent en moyenne. Cette zone qui regroupe presque toute la Grand-Anse a été la plus touchée par l'ouragan Matthew. Déjà en temps normal, elle présente la particularité d'afficher des prix les plus élevés du pays, ce qui s'explique par la distance et les moyens de transports des marchandises (par voie maritime dans certains cas). L'augmentation des prix provoquée au lendemain de Matthew, couplée à la baisse des revenus ont fait passer le pouvoir d'achat de 63 à 39 pourcent, soit une chute de 24 points de pourcentage. L'achat à 63%, la production propre à 16 % et le paiement en nature à 10%, fournissaient près de la totalité de la quantité de nourriture consommée chez les ménages très pauvres pendant l'année de référence.

Le choc a provoqué la chute de la contribution de la vente de main d'œuvre de 52 à 18%, malgré un accroissement de l'aide alimentaire dans la zone, suite au passage de l'ouragan, les ménages très pauvres demeurent en proie à une insécurité alimentaire très accentuée, comme en témoignent les seuils de survie et de protection des moyens d'existence.

Certaines stratégies de survie comme la pêche et les cueillettes représentant environ 30% des sources de revenus, n'ont pas été possibles, car les gens ont perdu tous les matériels de pêche et les produits de cueillettes ont complètement été dévastés. Pour le petit commerce, certains sont décapitalisés, ayant perdu des marchandises achetées avec des conditions de paiement différé. Ils se sont retrouvés dans une situation d'insolvabilité qui, du coup, réduit leur accès au crédit. Il ne reste que le moto taxi et la migration qui tout de même n'ont pas permis de combler le manque de revenus et de nourriture entraîné par le choc, d'autant plus que même une augmentation de la production de charbon ne garantissait pas une croissance des revenus, vu le nombre croissant de ménages qui s'adonnent à cette pratique et les difficultés pour trouver les matériaux nécessaires à la combustion incomplète (les feuilles d'arbres).



Le graphique suivant (**Error! Reference source not found.**) permet d'apprécier la projection des effets du choc sur la survie des ménages les plus pauvres pour cette ZME. Elle démontre que depuis le mois d'octobre, les ménages très pauvres n'ont pas pu couvrir leurs dépenses. Ils ont connu un répit en décembre pour replonger à partir du mois de janvier dans la même situation. Ils risquent de s'y maintenir pendant tout le reste de l'année de consommation. Les ménages très pauvres souffriront d'un manque de moyens financiers pour pouvoir subvenir aux besoins de survie et de protection. L'interprétation des résultats du LIAS fait ressortir qu'au moins 20% des ménages de cette zone sont exposés à une situation d'urgence alimentaire pendant cette même période.

La période de soudure s'est donc anticipée de un mois et demi dans cette zone. Ce qui expose les ménages très pauvres à un renchérissement des prix des denrées alimentaires de base, et accroîtra davantage les déficits de survie et les pressions sur les moyens d'existence. Par conséquent, les ménages très pauvres auront besoin d'intervention d'urgence pour leur survie et la protection de leurs moyens d'existence.

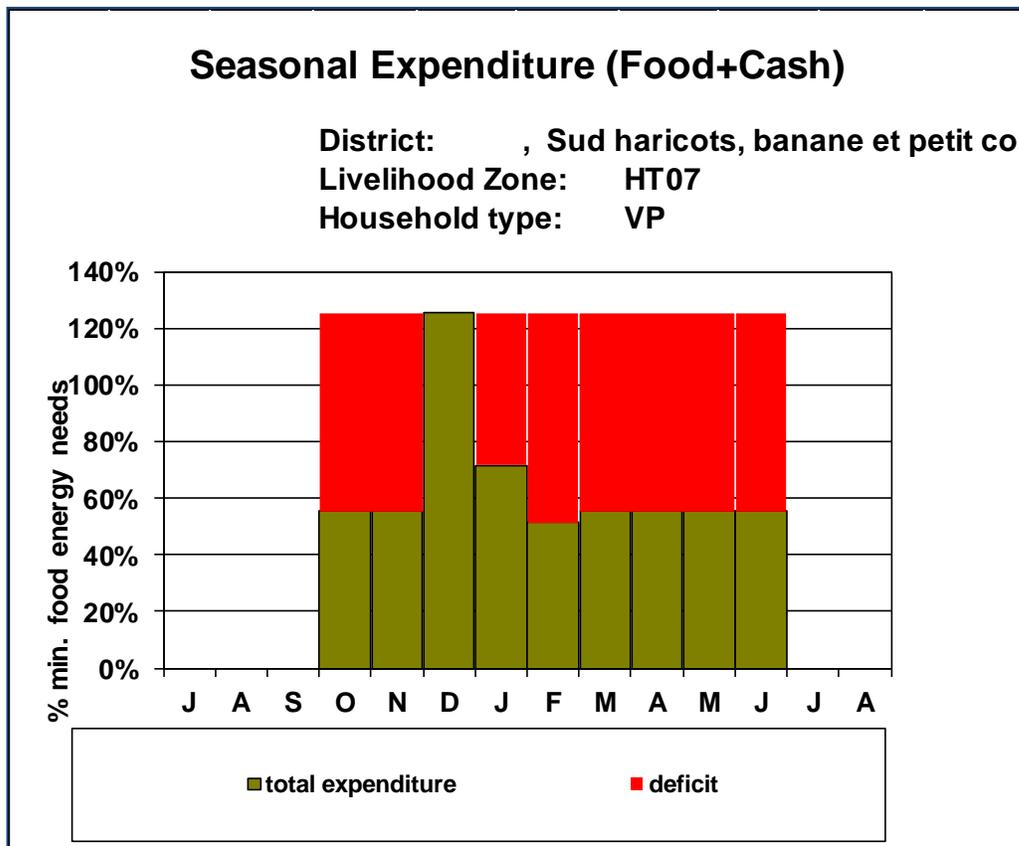


Figure 9: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT07)

5.6.1.3 Littoral Sud-ouest, Maïs, Manioc et Cueillette (zone HT08)

Pendant l'année de référence, l'achat comptait pour 57% parmi les sources de nourriture des ménages très pauvres, succédé des aliments sauvages (24%) et la production propre (15%). Pour pouvoir donc s'assurer de plus de 50% de leurs besoins en aliments, les ménages très pauvres doivent se procurer de 63% de leurs revenus de la vente des produits agricoles et de l'auto emploi.

Le choc a rétréci le revenu de la vente des produits de 17 à 4%. Dans le même temps l'auto emploi est passée de 32 à 15 pourcent. Ajoutés à la chute des autres sources (main d'œuvre, auto-emploi, cueillette), le revenu total a diminué de près de 20%, ce qui fait passer les achats de 57 à 38%, tenant aussi compte de la diminution d'accès entraînée par l'augmentation de prix sur le marché. Parallèlement, les aliments produits qui comptaient pour 24% dans la consommation a chuté à 5%, ce qui est compréhensible, vu les dégâts. Ainsi, il en résulte en moyenne un déficit de survie de 31% pour les très pauvres et un déficit de protection de 21

pourcent pour ce même groupe socio économique.

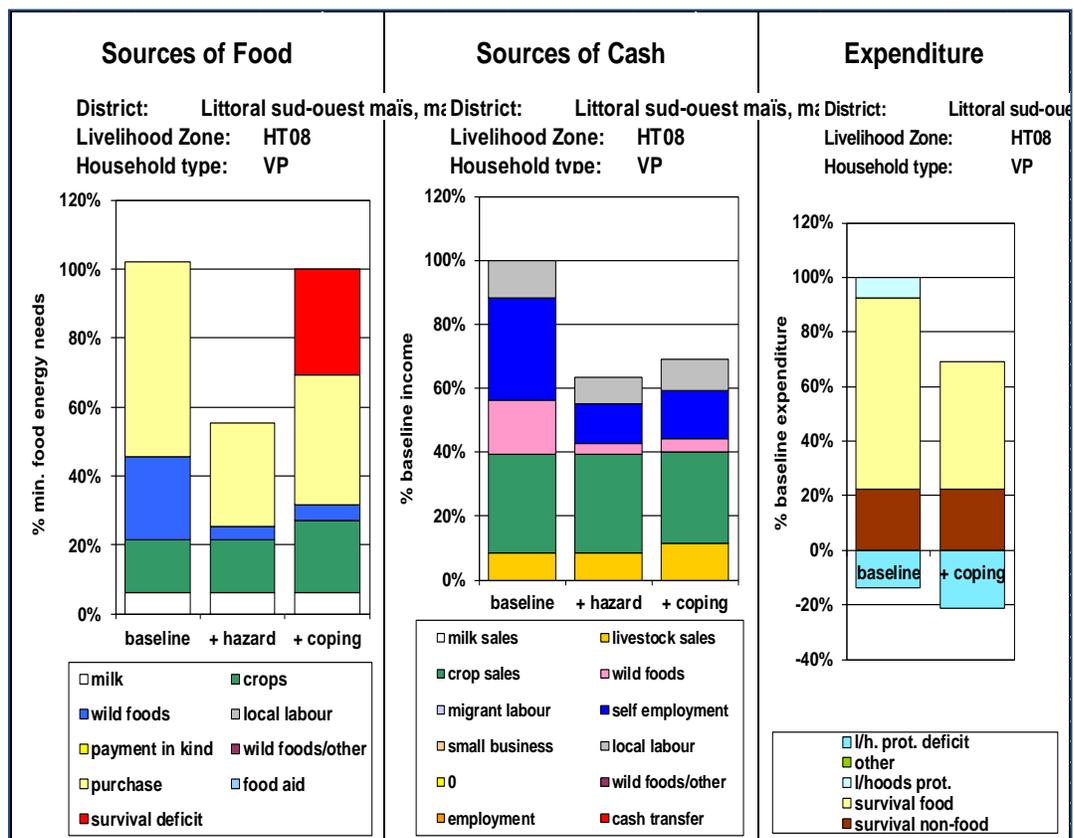


Figure 10: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT08)

La figure suivante projette la période où les déficits seront ressentis Elle s'étalera entre mars et juin avec une perte de pouvoir d'achat estimée à 30%. Durant cette période au moins 20% des ménages, risquent de tomber dans l'urgence alimentaire, selon les résultats du LIAS, à moins qu'il y ait un meilleur ciblage dans la distribution des aides.

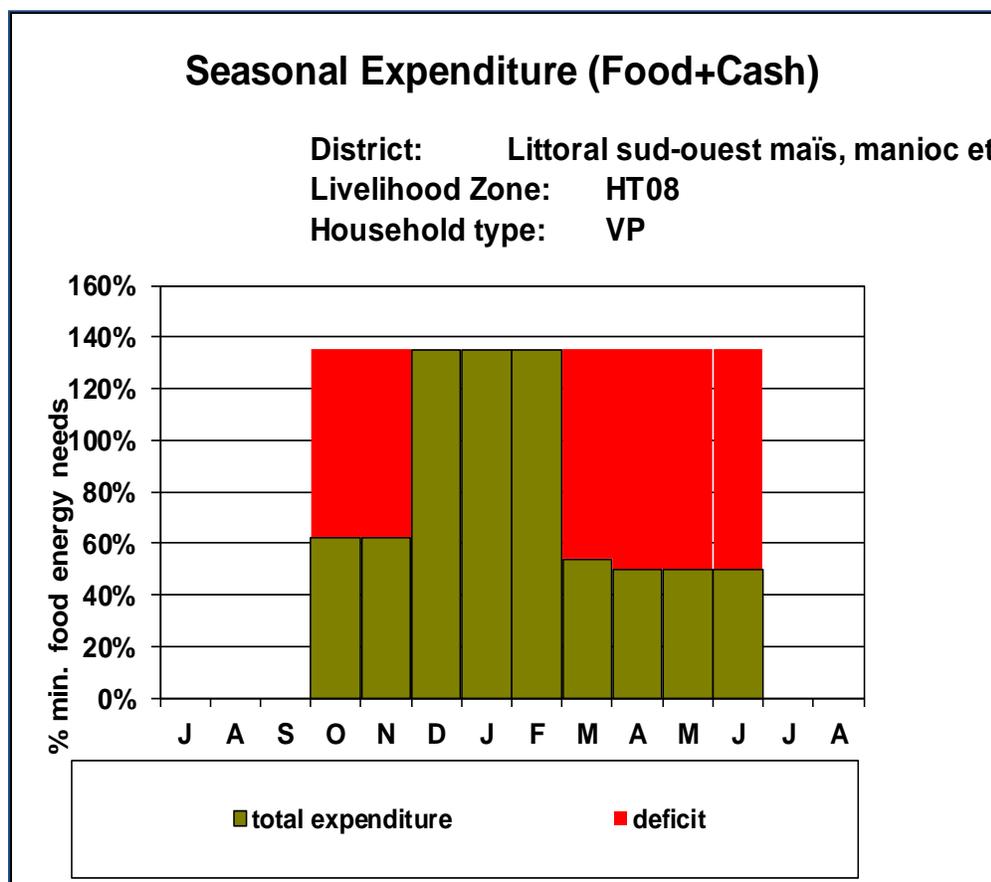


Figure 11: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT08)

3.7 Analyses des résultats pour les zones non directement affectées par Matthew.

3.7.1 Comportement des seuils de survie et protection de moyens d'existence pour les 5 autres zones évaluées.

5.7.1.1 Zone Nord Tubercules et Horticultures (zone HT02)

Les ménages très pauvres de la zone HT02 qui représentent entre 45 et 55% de la population, font face un déficit de survie de 11 pourcent en moyenne contre un déficit de protection des moyens d'existence d'environ 10 pourcent en moyenne. Ces déficits, comme le montre la figure ci-dessous, sont le résultat d'une baisse des paiements en nature et du revenu tiré de la vente de main d'œuvre qui passent respectivement de 70 et 35 pourcent à 50 et 17 pourcent dans la contribution des sources de nourriture et de revenus des ménages très pauvres. Cette baisse est étroitement liée aux effets induits de la sécheresse. Malgré une légère hausse dans la consommation de la production propre qui faisait environ 27 % de la totalité des nourritures

consommées pendant l'année de référence, les ménages n'ont pas réussi à satisfaire pleinement leurs besoins alimentaires nutritionnels de base.

Les stratégies de survie sont la vente de charbon et du menu bétail, le crédit, la réduction des dépenses non essentielles et la migration journalière vers la République Dominicaine dans certaines communes frontalières. Ces ménages qui n'ont pas beaucoup de terre arable et que du menu bétail, vivent essentiellement de la vente de main d'œuvre. Or, la demande de main d'œuvre a connu une chute très importante pendant les grandes périodes de pic de travaux pendant toute l'année 2016, à cause notamment des effets de la grande période de sécheresse des deux années précédentes qui a quelque peu décapitalisé les pourvoyeurs d'emplois

Les ménages très pauvres en sont devenus les grandes victimes. Ils ont perdu 20 point de pourcentage de leur principale source de revenu, ce qui fait passer leur pouvoir d'achat de 67 pourcent pendant l'année de référence à 54 pourcent cette année. Il revient de noter que ces ménages vivent avec un niveau de déficit chronique de moyens d'existence et que leur seuil de survie se trouve presque à la limite requise. Ils demeurent donc vulnérables au moindre ou encore à n'importe quel glissement dans leurs sources de nourriture et de revenus, faible qu'il soit.

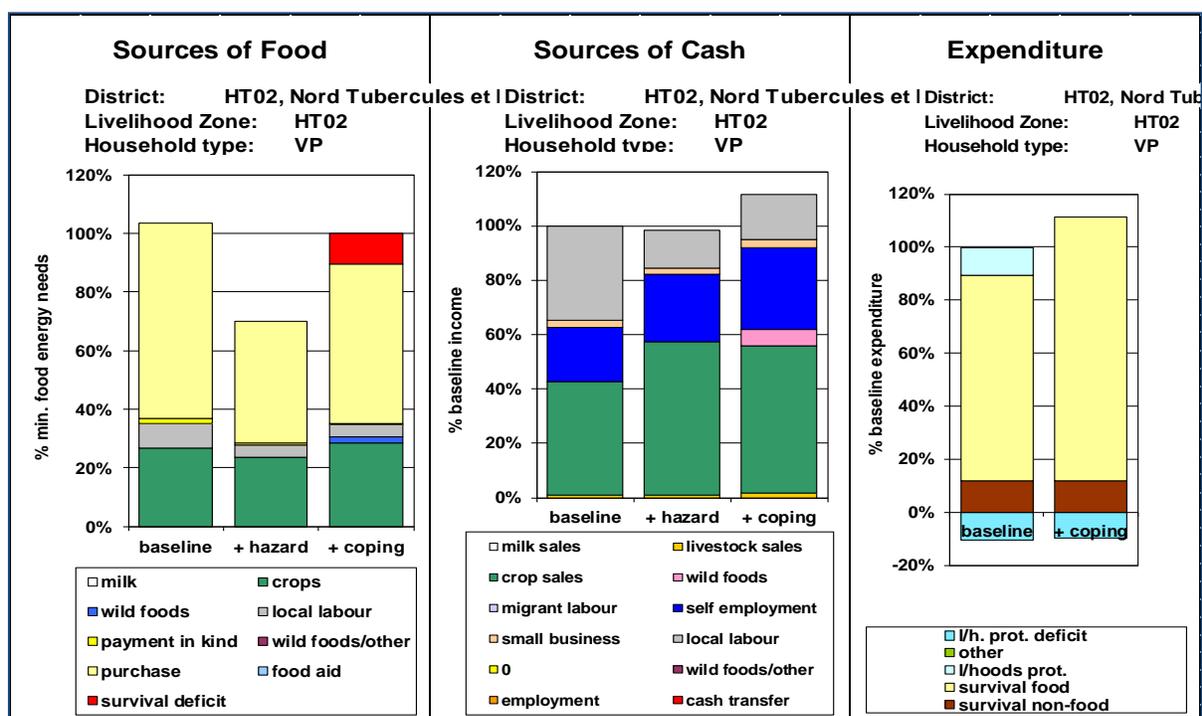


Figure 12: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT02)

Le calendrier saisonnier des dépenses pour l'approvisionnement en nourriture (ci-après) montre que normalement pendant les mois de décembre et de janvier, les ménages ont pu satisfaire la totalité de leurs débours pour les besoins de consommation. Comme il est

démonstré dans le graphe de saisonnalité, les déficits pourront être observés pendant tout le reste de l'année de consommation, ce qui fait redouter de plus longue période de soudure pour cette catégorie socio-économique.

Les portions hachurées en rouge, telles que illustrées dans la figure ci-dessous montrent les périodes les plus difficiles en termes d'accès à la nourriture pour les ménages très pauvres qui se procurent près de 70 pourcent de leur nourriture à travers les achats sur le marché. Vu le degré d'intégration de certains marchés, l'on peut s'attendre à des hausses saisonnières des prix des denrées de base. Laquelle sera sans doute plus accentuée cette année à cause de la faible disponibilité des denrées locales, dans certains départements et la demande que pourra entraîner la période de semis. Il en résulte donc un déficit en termes de pouvoir d'achat de 60% de kilocalories. Par conséquent, la grande majorité de ces ménages très pauvres et en partie les ménages pauvres connaîtront un déficit d'accès en énergie pendant tout le reste de l'an.

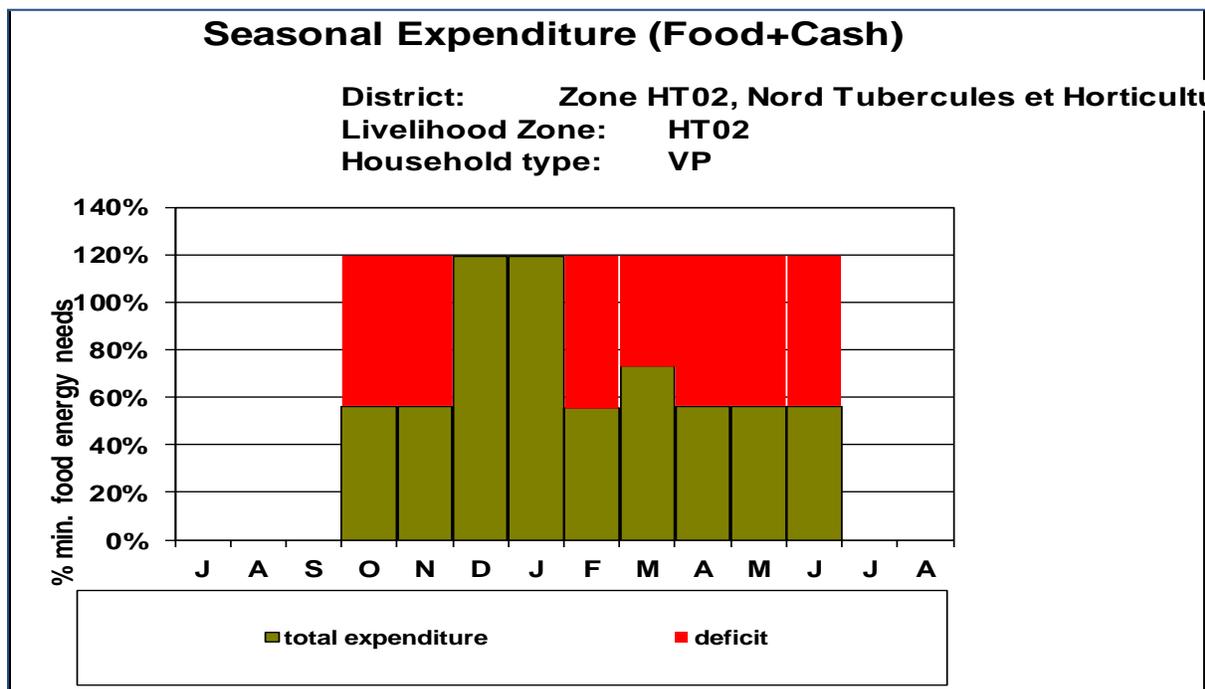


Figure 13: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT02)

5.7.1.3 Plateau Central et Tubercules (zone HT03)

La zone HT03 est connue pour être caractérisée par un fort pourcentage de déficit chronique, l'accès à la terre arable reste un facteur limitant pour l'économie des ménages et en particulier les très pauvres, qui représentent entre 35-45% du total des ménages de cette zone. En plus cette dernière est marquée par un degré de déboisement très important qui dégrade, de façon continue, la fertilité du sol et réduit considérablement la pluviométrie de la zone. L'impact réel du déboisement sur le terrain est particulièrement notable dans les zones frontalières avec la République dominicaine qui, elle, est visiblement plus arborée que les montagnes haïtiennes.

Tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous généré par le LIAS, en moyenne 55% des ménages très pauvres connaissent des déficits moyens de survie et de protection des moyens d'existence de l'ordre de 21 et de 14% respectivement.

En plus d'autres postes de revenus et de nourriture affectés, la vente de main d'œuvre génère 62 pourcent des revenus des ménages très pauvres en temps normal a glissé à 44 pourcent. Du coup, les achats qui représentaient 63 pourcent dans la consommation sont tombés à 44 pourcent.

La demande de main d'œuvre a été particulièrement affectée par la sécheresse entraînée par le phénomène El Niño qui a débuté au cours de l'année 2015. Les pertes agricoles ont oscillé entre 50 et 70 pourcent d'une zone à une autre, pour la campagne agricole de printemps. Il en est résulté une érosion financière des ménages nantis répercutée sur les plus pauvres au travers de la diminution de la demande de main d'œuvre.

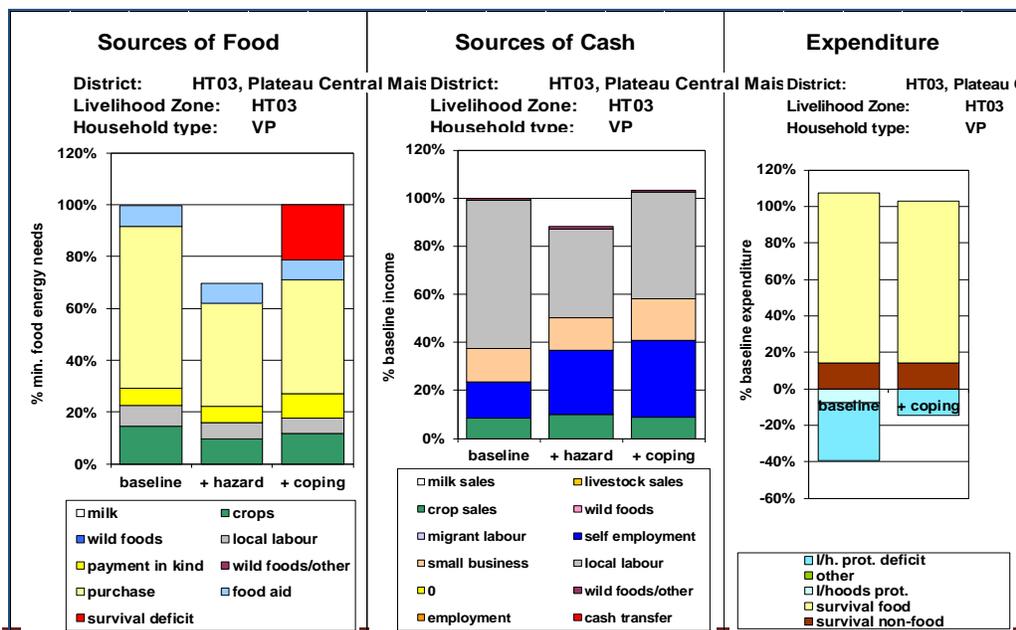


Figure 14: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT03)

Certaines communes de cette zone (celles du département du centre) ont été particulièrement affectées ces 2 dernières années par les problèmes transfrontaliers, vu que les activités commerciales de part et d'autre de la frontière sont très importantes pour les ménages très pauvres, en plus de la vente de main d'œuvre journalière en République Dominicaine. A noter que la sécheresse s'est abattue aussi sur la République Dominicaine, ce qui a réduit sensiblement la demande de main d'œuvre étrangère.

Parmi les stratégies d'adaptation adoptées pendant l'année de référence, la migration vers la République Dominicaine a diminué, alors qu'une hausse de la vente de bétail et de la fabrication du charbon de bois a été enregistrée. Mais tout cela n'arrive pas à résorber les déficits enregistrés.

La figure ci-après () montre que, mis à part les mois de décembre et janvier, les ménages très pauvres ne seront pas capables de répondre d'eux-mêmes à leurs besoins de survie. De plus, il est probable que les prix augmentent au-delà des écarts saisonniers.

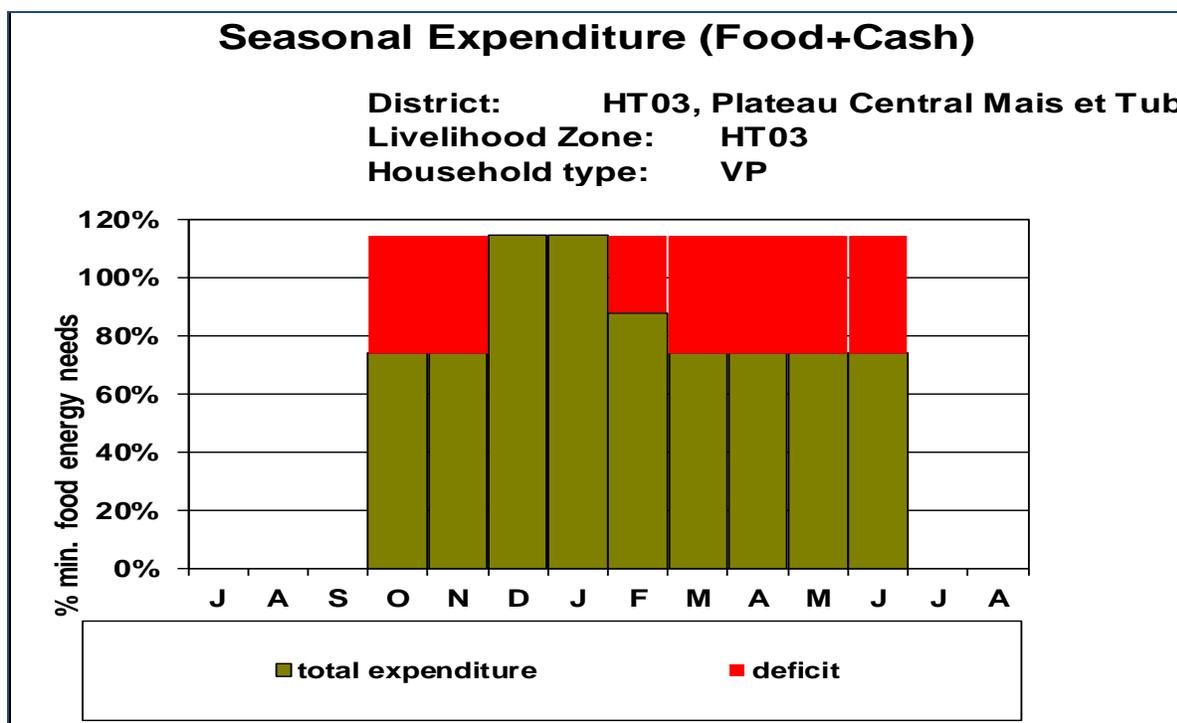


Figure 15: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT03)

5.7.1.4 Plaine Rizicole de l'Artibonite (zone HT04)

Environ 40 à 50 des ménages très pauvres pourcent de la zone HT04 dépendent largement du marché pour leurs contrats de travail. Ils en tirent, en année normale, plus de 80% de leur

nourriture via les paiements en nature et près de 60 pourcent de leurs revenus grâce à la vente de main d'œuvre. Dans cette zone rizicole, les activités dépendent grandement de la disponibilité en eau. Or, le phénomène El Niño qui a frappé le pays depuis le début de 2015 a notamment été sévère pour le Plateau Central. Ce qui affecte aussi les zones HT04 et HT05. Où se trouve le barrage de Péligre qui arrose la plaine de l'Artibonite. Il en est résulté une pénurie d'eau qui a affecté la production rizicole et du coup la demande de main d'œuvre.

Parallèlement, l'offre de main d'œuvre a augmenté puisque la zone est une destination de la main d'œuvre agricole saisonnière. Il est aussi normal qu'en période de crise ailleurs, les migrants saisonniers se dirigent vers l'Artibonite. Cette situation a contribué à émietter davantage le revenu tiré de la vente de main d'œuvre, par une plus forte concurrence. Ainsi, tel qu'illustré dans la figure suivante, un fléchissement des plus importants postes de revenus et de nourriture. En clair, la demande de main d'œuvre a connu un glissement de 59 à 36 pourcent et la vente de produits agricoles qui représentait 24 pourcent en année de référence est passée à 8 pourcent. L'autoconsommation de produits agricoles a alors augmenté de 14 à 39 pourcent. Les ménages ont toutefois enregistré un déficit de survie moyen de 8 pourcent contre un déficit de protection des moyens d'existence de 24 pourcent.

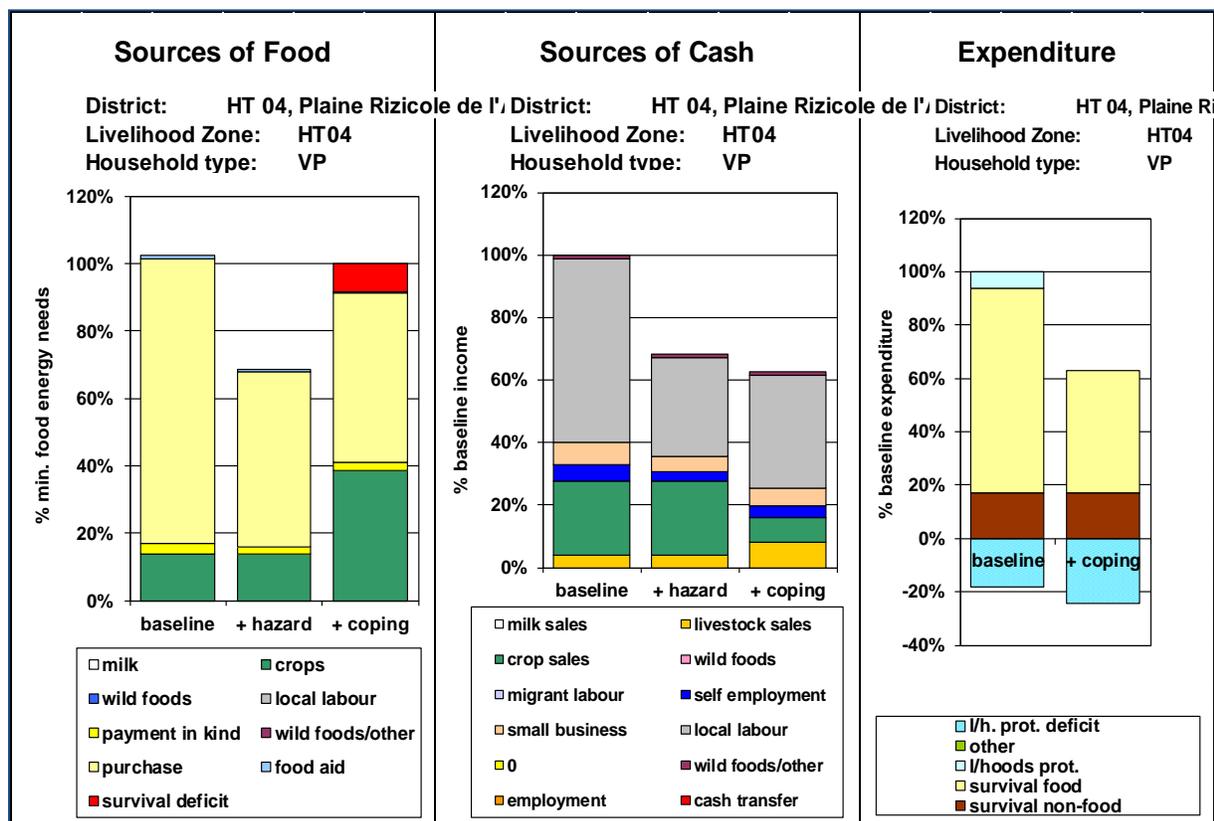


Figure 16: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT04)

Le calendrier saisonnier des dépenses ci-dessous montre que les ménages arrivent en temps normal à satisfaire leurs besoins entre octobre et janvier. Ce qui est compatible avec le calendrier agricole qui montre que la principale période de vente du riz est de novembre à janvier. Ce qui engendre des postes d'emplois temporaires au bénéfice des très pauvres.

Les ménages très pauvres de cette zone ont des difficultés à recourir aux stratégies d'adaptation habituelles telles que : augmentation de l'offre de main d'œuvre locale ou à l'extérieur de la zone, l'hypothèque de la récolte pour avoir accès au crédit nécessaire pour couvrir les dépenses jusqu'à la récolte et l'emprunts ou demande d'avances sur salaire pour la main d'œuvre offerte. Ils n'ont pas pu avoir recours à ces postes, vu la dégradation générale de la situation affectant même les ménages nantis pendant toute l'année écoulée. Les répercussions sont donc matérialisées par un moyen pour répondre aux dépenses entre les mois de janvier et juin.

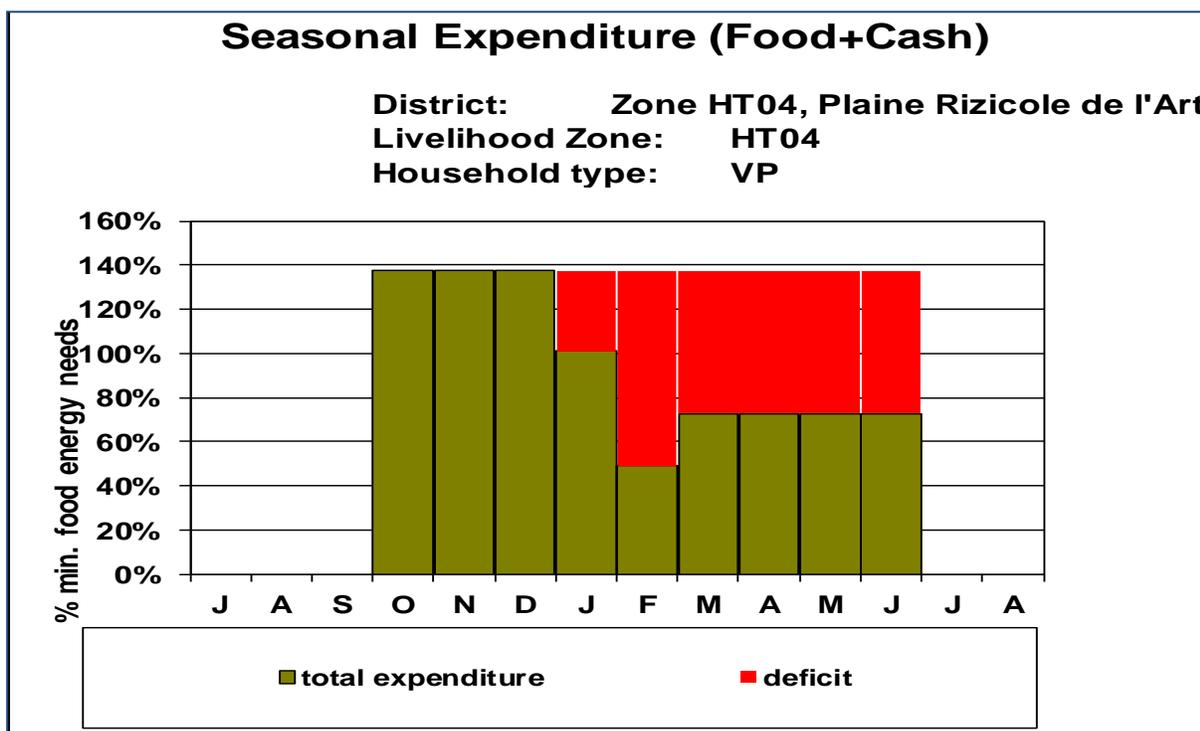


Figure 17: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT04)

3.7.1.4 Plaine Banane Ouest d'Arcahaie (zone HT05)

La zone HT05 enregistre un déficit moyen de survie de 5 pourcent, couplé au déficit de protection des moyens d'existence de 30 pourcent affectant en moyenne 35 pourcent de la population. A noter que cette zone souffre d'un déficit de protection des moyens d'existence chronique de 9 pourcent même en année normale, car la monoculture pratiquée dans cette zone, exige les ménages très pauvres de s'approvisionner aux marchés tous les autres produits de base. Leur revenu, par contre ne le leur permet pas.

A l'instar de la zone HT04 spécialisée dans la production du riz, cette zone se spécialise dans la production de la banane plantain. La production bananière joue un rôle très déterminant pour

tous les groupes socio-économiques de la zone : elle est la principale source de revenu pour tous et la deuxième source de nourriture après le riz (denrée achetée sur le marché). L'approvisionnement en nourriture au marché fournit 65 pourcent des besoins énergétiques des ménages très pauvres D'où le moindre choc affectant la production de la banane , principale source de revenus de cette catégorie-socio économique entrainera des changements substantiels sur les conditions de sécurité alimentaires et nutritionnelles. D'ou

Les différentes sources de revenus pour les ménages très pauvres de cette zone sont le petit commerce dont la contribution dans le revenu total a chuté de 24 à 9 pourcent, la vente de main d'œuvre qui passe de 18 à 5 pourcent et la vente de produits agricoles qui perd 2 points de pourcentage en passant de 36 à 34 pourcent. Ces réductions successives dans les différents postes de revenus ont fait décroître leur pouvoir d'achat de 65 à 55 pourcent, cette chute de revenu explique les déficits enregistrés sur les différents seuils.

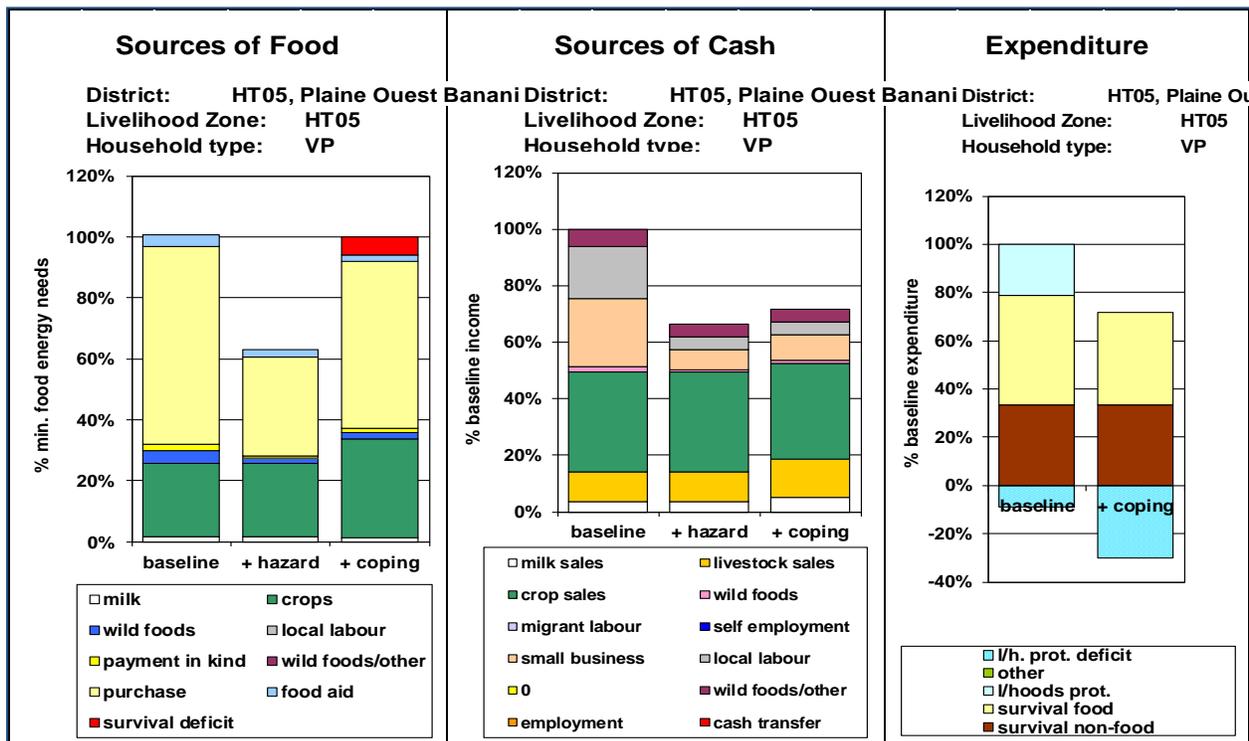


Figure 18: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT05)

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres sont très limitées. Les ménages sont obligés de modifier leurs habitudes alimentaires (ex. substitution du riz par la farine de blé) et d'augmentation la consommation de produits de cueillette (arbre à pain). De fait, devant la chute de leurs revenus, ils se sont rabattus sur plus forte consommation de leurs propres productions qui a varié de 24 à 33 pourcent.

Le calendrier saisonnier des dépenses ci-dessous montre les périodes de déficits en termes de consommation alimentaire. Les principaux postes susceptibles d'être affectés sont les dépenses de survie qui représentaient 46 pourcent des dépenses des ménages très pauvres et celles de protections des moyens d'existence, estimées à 21 pourcent.

5.7.1.5 Ouest Maraichage et Horticulture (zone HT06)

La Figure (Figure 20) ci-après montre que les ménages très pauvres représentant entre 35-40% de la population habitant dans cette zone de moyens d'existence souffrent en moyenne d'un déficit de survie de 12% et d'un déficit de protection des moyens d'existence de 26%. 55% pourcent de la population sont touchés par ces déficits.

Dans cette zone les ménages très pauvres tirent leurs revenus essentiellement de la vente de quelques espèces de maraîchers, de la vente de main d'œuvre et du petit commerce. Ces postes représentent respectivement pendant l'année de références 37, 28 et 22 pourcent dans la totalité des revenus. Ils ont tous les trois chuté dans le même ordre de 14, 6 et 8 pourcent à cause d'un déficit hydrique. Ce qui, sans considérer les autres postes de moindre importance, montre un effondrement des principaux postes de revenus de 87 à 28 pourcent. L'achat contribuait à 84 pourcent pendant l'année de référence est tombé à 52 pourcent.

Figure 19: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT05)

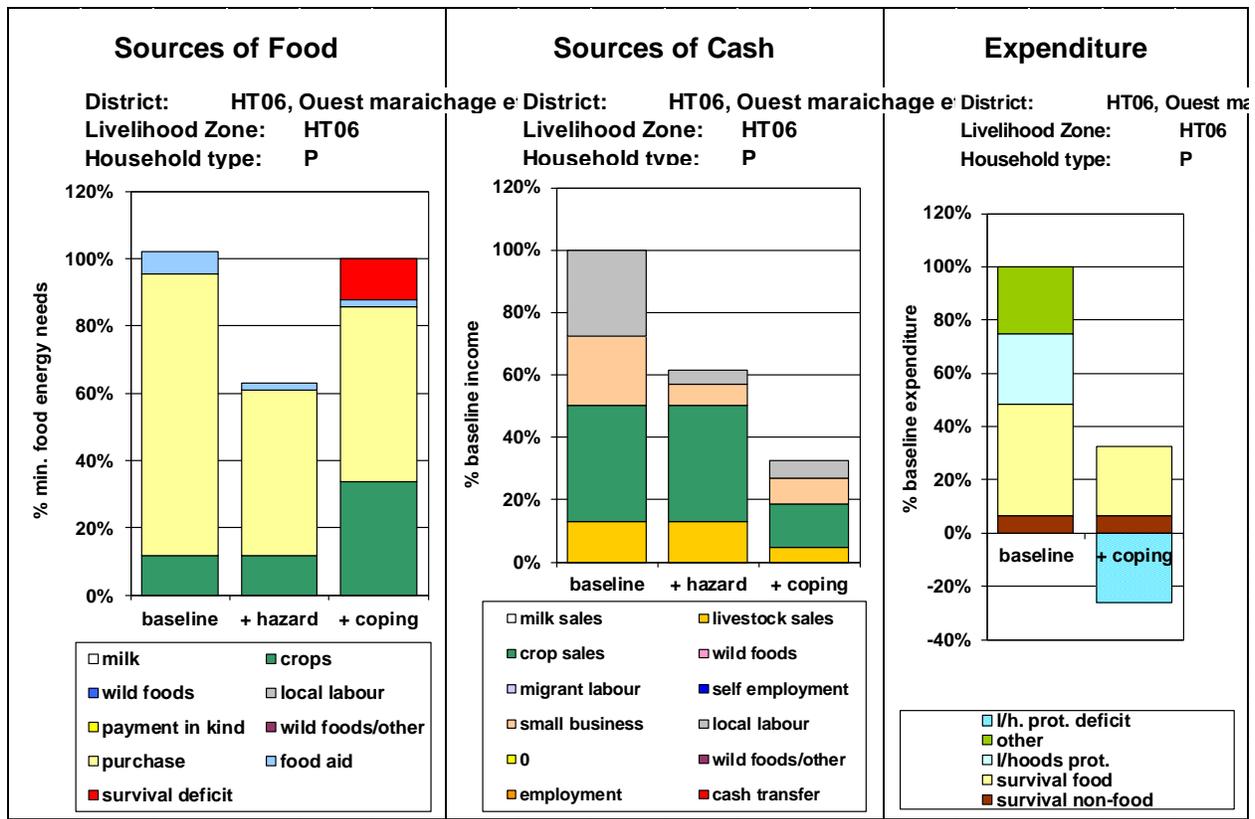


Figure 20: Graphe illustrant l'évolution des SDS et SDPME (HT06)

Les stratégies d'adaptation des ménages très pauvres sont, par ordre décroissant de priorité : l'augmentation de la vente de main d'œuvre locale ou à l'extérieur de la zone, l'endettement du ménage, la vente d'animaux, la vente de bois de chauffe. En plus de ces dernières, les ménages très pauvres ont opté pour une augmentation de la consommation des produits propres qui a passé de 12 à 34 pourcent, exprimée aussi dans la diminution de la vente. Cependant, ils n'ont pas pu combler les déficits engendrés par les pertes de revenus.

La figure (

) ci-après, montre que les déficits de la zone (HT06) ouest maraichage et haricot, s'étendent pendant tout le reste de l'année, avec notamment un prolongement de la période de soudure. Durant les périodes les plus difficiles de l'année, les ménages les plus vulnérables auront besoin de l'aide d'urgence ou des filets de sécurité pour enrayer les risques de morbidité et de mortalité et protéger leurs moyens d'existence. Les mois de novembre à janvier coïncident avec les grandes périodes de grandes récoltes de haricot et de pommes de terre, ce qui expliquerait la satisfaction des besoins durant ce trimestre.

Le déficit de protection des moyens d'existence sous-tend que les dépenses pour le secteur santé, l'éducation et l'achat des semences, entre autres, connaissent une contraction. Cependant, les dépenses de survie et de protection des moyens d'existence représentent 66 pourcent pour les ménages très pauvres. Il s'agit donc avant tout d'une menace pour la survie à court à long terme pour ces ménages, ne pouvant pas satisfaire d'eux même leurs besoins.

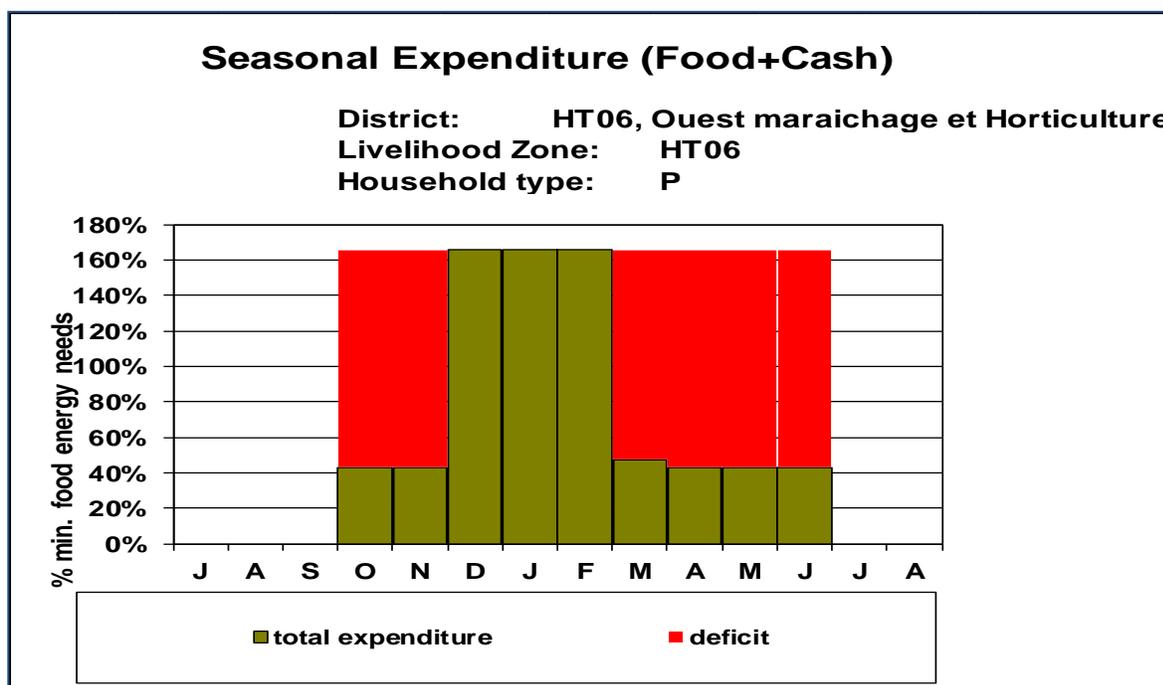


Figure 21: Figure 21: Graphe de saisonnalité et de déficit d'accès aux aliments (HT06)

5.7.1 Analyse comparative des zones directement affectées et non affectées en termes de déficits.

Le graphe (**Error! Reference source not found.**) ci-après fait ressortir que les populations des ZME HT01, HT07, HT08, directement affectées par l'ouragan Matthew ont connu des déficits de survie beaucoup plus sévères que les déficits de protection des moyens d'existence. Ce résultat laisse présager que les principaux moyens d'existence de ces ménages qui devaient servir comme stratégies en vue de contenir les effets dévastateurs du choc ont été majoritairement épuisés. Ce qui aura comme corolaire une accentuation des déficits de survie et une dégradation sévère des conditions de sécuritaire et nutritionnelles des ménages très pauvres de

ces trois ZME. La situation parait plus inquiétante dans les ZME HT01 et HT07. Ce qui vient conforter les résultats

de l'évaluation EFSA et les données désagrégées de l'analyse IPC publiée le 3 Mai dernier (voir annexe1). Parallèlement, l'analyse des histogrammes pour les 5 autres zones non affectées directement par le choc montre que les déficits de protection des ME sont plus importants que ceux de survie. Cette situation traduit certes une érosion importante des avoirs des ménages les plus vulnérables mais une plus grande capacité de ces ménages concernés à faire face au choc. Par conséquent, l'analyse de réponses pour ces zones devrait se focaliser sur les mécanismes de recapitalisation et des actions de construction de résilience en vue de jeter les bases pour un développement durable.

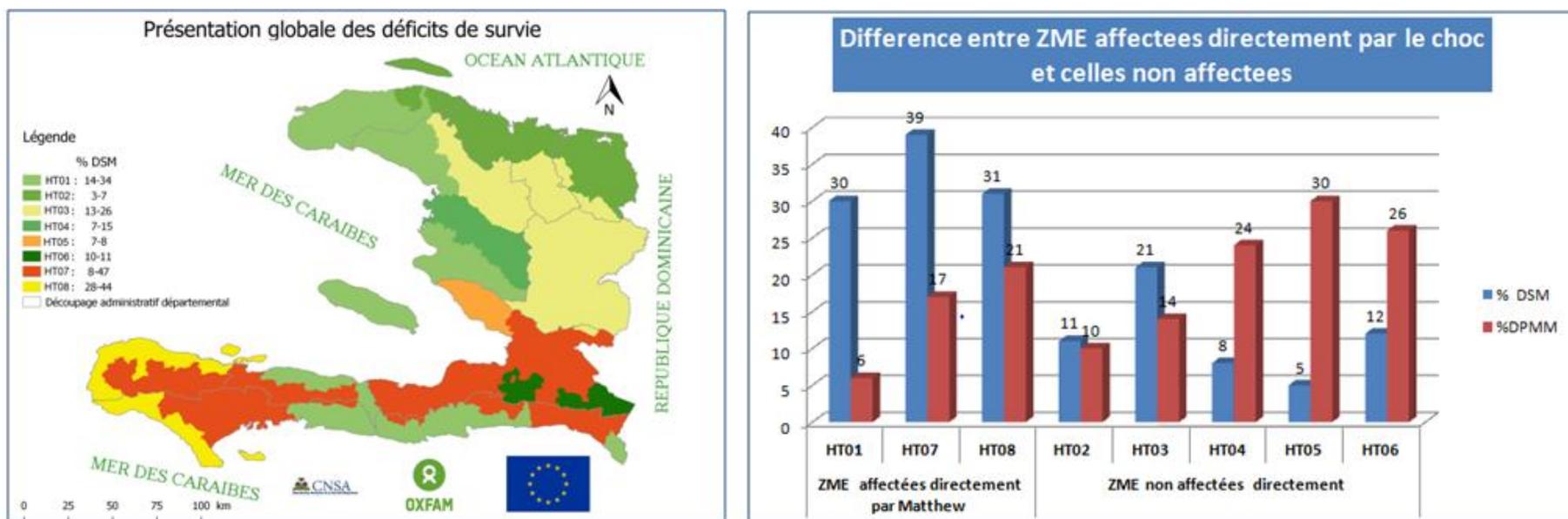
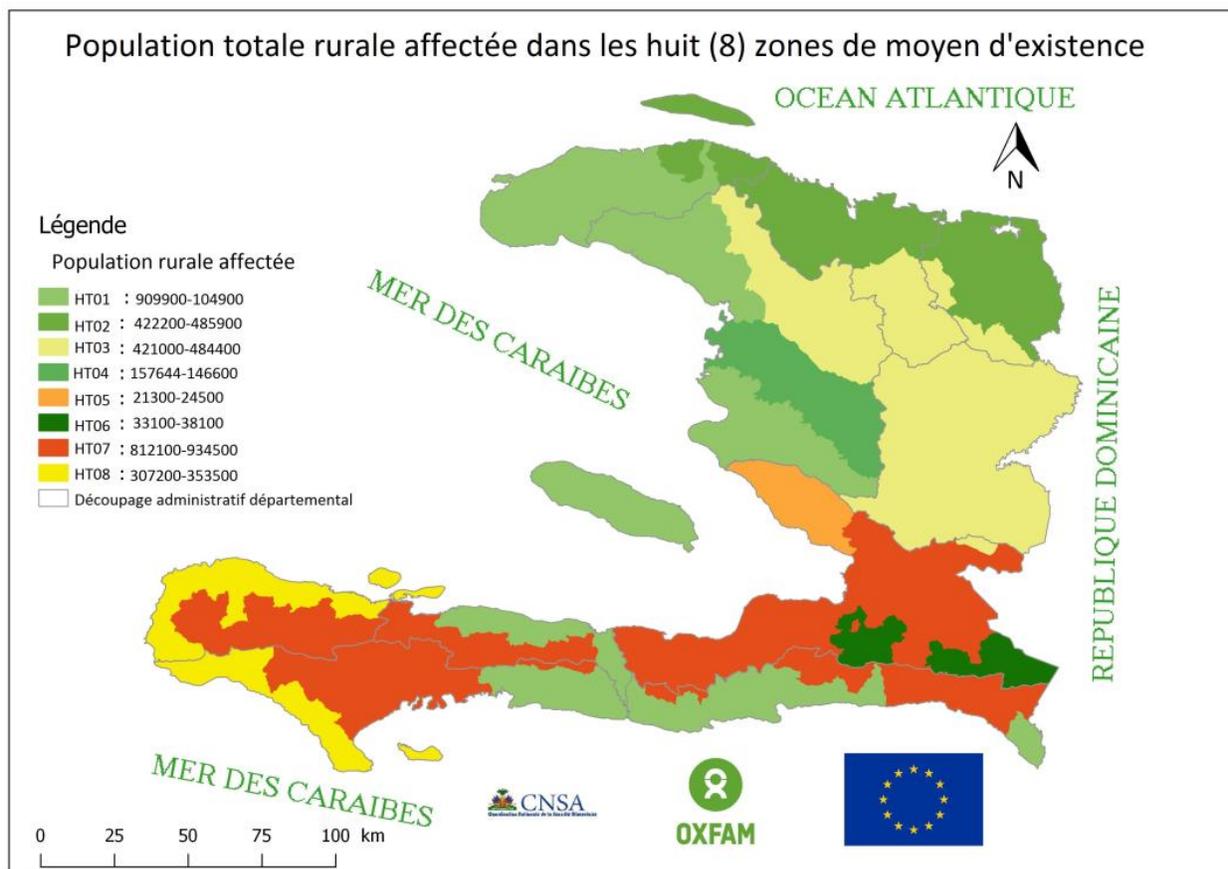


Figure 22: Graph et carte illustrant la différence en termes de déficits de suivi et de protection de ME dans les deux catégories de ZM

VI. ESTIMATION DE POPULATIONS AFFECTEES

Il est en ressorti de l'analyse globale de données générées par le LIAS, sur les 8 zones de moyens d'existence rurales couvertes par l'étude qu'en moyenne un total de **3 305357** de personnes soit 56.15% de la population totale de toutes les zones de moyens d'existence du pays, accusent des déficits de survie et de protection de moyens de moyens d'existence malgré le recours à des stratégies régressives. Cette estimation de populations en situation d'insécurité alimentaire aigue produite par le tableau d'analyse HEA s'aligne aux tendances consignées dans la carte infographique de l'analyse IPC globale¹¹ réalisée par la CNSA avec l'appui de ces partenaires du GTSAN.



Carte 4: Estimation de la population rurale en situation d'ISA dans le 8 ZME du pays

¹¹ Haiti- Accurate Food insecurity. February-May 2017 , produced by EC JRC/ECHO

Le tableau (Tableau 2) ci-dessous illustre en valeur absolue la réparation des populations affectées par zone de moyen d'existence. Au regard du dit tableau, il relève que la proportion de populations affectées pour les 3 zones s'estime plus élevée comparativement aux 5 autres zones de moyens d'existence soit en moyenne 66 pourcent .

Tableau 2: Réparation de l'estimation de population en ISA par ZME

| ZME | Total Population rurale affectée | Borne Inferieure | Borne Superieure |
|--------------|---|-------------------------|-------------------------|
| HT01 | 978492 | 909900 | 1049000 |
| HT02 | 454193 | 422200 | 485900 |
| HT03 | 452719 | 421000 | 484400 |
| HT04 | 157644 | 146600 | 168600 |
| HT05 | 22980 | 21300 | 24500 |
| HT06 | 35685 | 33100 | 38100 |
| HT07 | 873260 | 812100 | 934300 |
| HT08 | 330385 | 307200 | 353500 |
| Total | 3305357 | 3073900 | 3538300 |

 : ZME affectées directement par Matthew

 : ZME non affectées directement par Matthew

6.1 Différence entre zones directement affectées et celles non affectées directement

L'analyse du tableau (Tableau 2) ci-dessus et du graph ci-après (Figure 23) montrent que les trois zones directement affectées par l'ouragan enregistrent une plus forte proportion de population en ISA. En effet, les trois zones affectées directement accumulent à seules sur les 3305357 personnes affectées, un total de 2 182137 avec une moyenne cumulée estimée à de 72.63 pourcent alors que les 5 autres zones enregistrent une moyenne de 46.26 pourcent soit une différence de 26.37 pourcent. Il est à signaler que la zone HT08 représente la ZME quoique n'ayant pas en valeur absolue le nombre de personnes les plus affectées par rapport à la tendance globale, enregistre néanmoins la proportion la plus élevée comparativement à sa population totale.

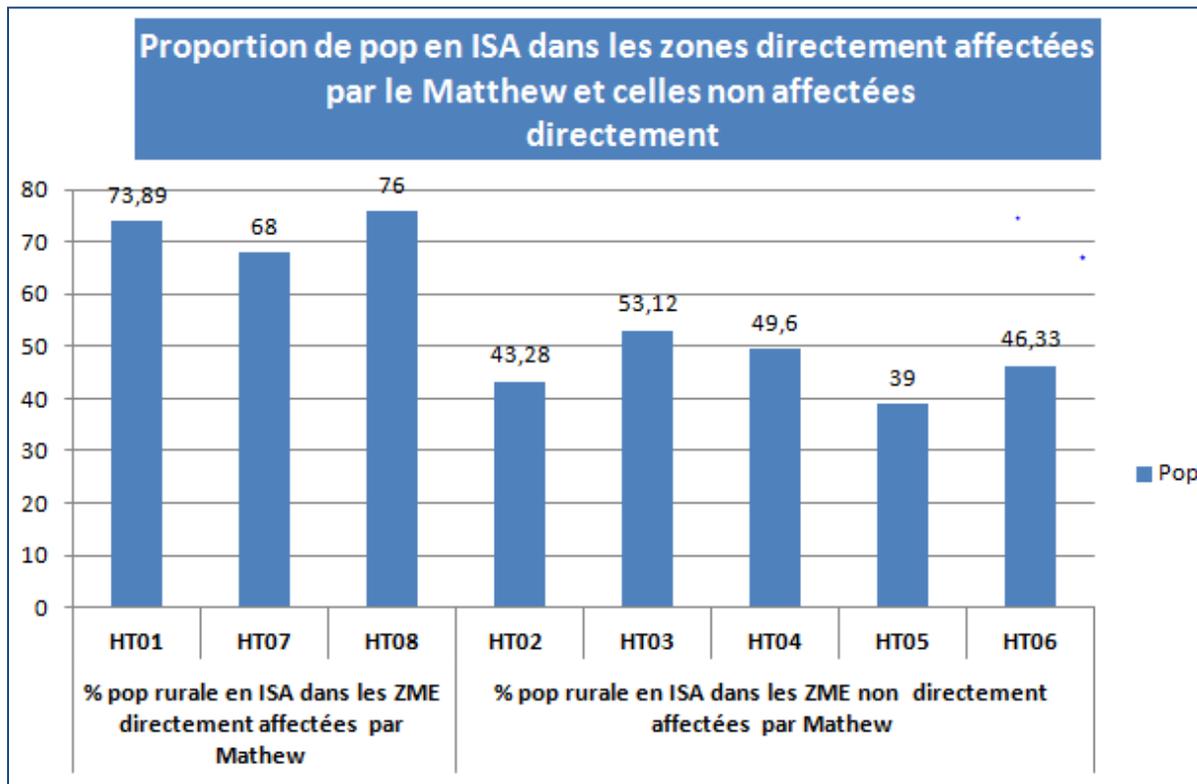


Figure 23: Graph illustrant le pourcentage de populations en ISA dans les deux catégories de zones

Le graphe (Figure 23) permet d'apprécier une certaine corrélation entre le déficits de survie et le pourcentage de la population affectée. A quelques exception près, il est permis d'avancer que plus le déficits de survie est élevé, plus le pourcentage de la population est élevé. Etant donné que les très pauvres sont beaucoup plus nombreux au sein de la population de chaque zone et sont généralement moins résilients aux chocs, ils présentent souvent des déficits de survie. Ceci étant dit, il est permis d'affirmer que plus de la moitié des populations de chaque zone en situation d'insécurité alimentaire sont des très pauvres.

IV. DIMENSIONNEMENT DE LA REPONSE D'URGENCE

En dépit de différence existant en termes de niveau d'affectation entre les zones affectées directement par l'ouragan et celles non affectées, les données générées par le LIAS montrent que les 8 zones de moyens d'existence rurales du pays nécessitent des réponses d'urgences monétaires susceptibles de résorber de manière adéquate les déficits enregistrés. Pour y parvenir la période de fourniture de l'assistance et l'analyse du fonctionnement des marchés en particulier les prix des produits alimentaires (panier de la ménagère) et non alimentaires essentiels préférés par les populations affectées méritent d'être bien analysés et pris en compte dans l'analyse des besoins et le dimensionnement de la réponse. Ainsi, par rapport à l'amplitude de l'ouragan et les effets négatifs persistants de la sécheresse de 2015 sur la dynamique de restauration des moyens d'existence des ménages les plus vulnérables, les interventions monétaires devront s'étaler en moyenne sur une période de 4 mois minimum tout en ciblage les mêmes bénéficiaires sur la totalité de la période. Par ailleurs, il revient de signaler que des actions visant la restauration des moyens d'existence axées sur la relance des activités agricoles, le remembrement des cheptels et l'augmentation de l'accès au crédit en entres autres devraient être privilégiées pour les zones d'existence non affectées par l'ouragan en vue de résorber le déficits mais aussi freiner ceux en lien avec la couverture des besoins de survie .

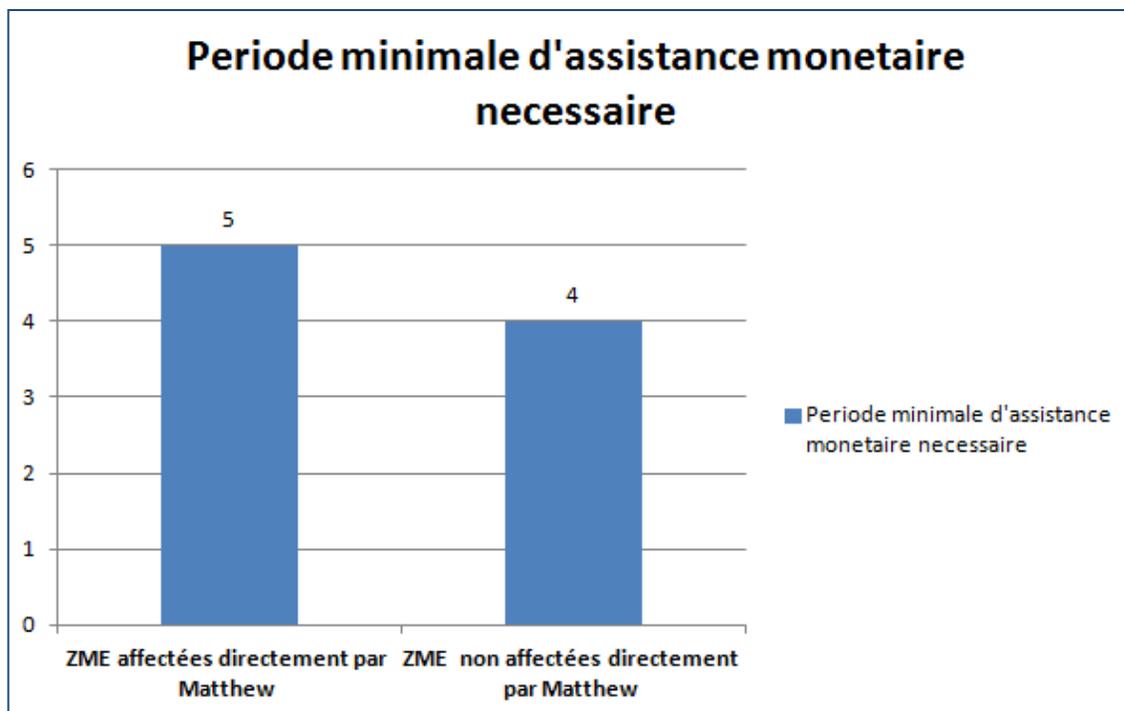


Figure 24: Directives pour le dimensionnement des interventions monétaires

7.1 Zone de Moyens d 'existence HT01

Le tableau (Tableau 3) montre qu'entre 50 et 80 pourcent des ménages des communes de la Zone HT01 ayant été ciblées pour la collecte données dans le cadre de cette évaluation sont affectés par l'insécurité alimentaire dont au moins 20 pourcent sont très exposés à une situation d'urgence alimentaire selon l'Analyse du LIAS. Les ménages pauvres contrairement aux très pauvres ne sont pas affectés par des déficits de survie, ce qui n'est synonyme de zéro déficit. En réalité, les seuils de survie des ménages pauvres étaient protégés par un surplus allant de 15 à 25 pourcent au-dessus des 2100 kilocalories nécessaires. Ils arrivent quand même à satisfaire leurs besoins alimentaires de base, mais n'ont plus les moyens suffisants pour satisfaire les besoins essentiels non alimentaires (eau, sel, bois de chauffe etc.). N'importe quel choc de nature à affecter leurs sources de nourriture ou de revenu les placera en dessous de la barre de 100 pourcent de la quantité d'énergie requise pour une mener une vie active et productive. Donc, en plus des actions nécessaires à la protection des moyens d'existence, des actions immédiates en termes d'assistance monétaires s'avèrent nécessaire et devraient être fournis sur une période minimale de 4 mois en vue de conforter les moyens de survie.

Tableau 3: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT01 à partir de l'échantillon

| ZME: HT01, Littoral sec, maïs et Charbon | | | | | | | | | |
|--|---------------|--------------------------|-----|---------|-----------|----------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------------------|
| Departement | Commune | Pop totale zones rurales | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectée par DS | % Pop affecté e | Durée minimale d'intervention |
| Haut Artibonite | Anse Rouge | 34000 | TP | 22 | 13 | 22628 | 51 | 80 | 4 |
| | | | P | 0 | 11 | 4484 | | | |
| Haut Artibonite | Terre Neuve | 31252 | TP | 14 | 13 | 22153 | 49 | 80 | 3 |
| | | | P | 0 | 6 | 2754 | | | |
| Nord Ouest | Baie de henne | 27283 | TP | 24 | 13 | 15513 | 66 | 78 | 5 |
| | | | P | 3 | 21 | 5698 | | | |
| Sud | Aquain | 79802 | TP | 19 | 10 | 96487 | | 82 | 3 |
| | | | P | 0 | 11 | 13273 | | | |
| Ouest | La Gonave | 33905 | TP | 34 | 8 | 19831 | 60 | 73 | 5 |
| | | | P | 8 | 14 | 5045 | | | |
| Nord Ouest | Port de Paie | 82755 | TP | 33 | 7 | 56633 | 57 | 78 | 4 |
| | | | P | 0 | 11 | 8070 | | | |
| Nord Ouest | Ple st Nico | 33863 | TP | 30 | 6 | 20610 | 52 | 69 | 4 |
| | | | P | 0 | 9 | 2784 | | | |
| Nippes | Petit Trou | 29990 | TP | 14 | 14 | 16189 | 44 | 54 | 3 |
| | | | P | 0 | 15 | 5096 | | | |
| Nippes | L'Asile | 41073 | TP | 24 | 13 | 26028 | 64 | 71 | 5 |
| | | | P | 0 | 4 | 6042 | | | |

7.2 Zone de Moyens d'existence HT07

Le tableau (Tableau 4) résume l'impact de l'ouragan sur les populations pauvres et très pauvres de la ZME HT07 à données représentatives pour l'entièreté de la zone. En effet cette zone traverse les départements de la Grand-Anse, des Nippes, du Sud et du Sud-est. D'une commune à l'autre, les déficits des seuils de survie varient de plus de 30 à 50 pourcent pour les ménages très pauvres, à l'exception de la commune de Cavaillon dont les déficits de survie s'élève à 8 pourcent pour la même catégorie. Il faut dire que la commune de Cavaillon bénéficie de grandes superficies arrosées qui ont permis la reprise rapide des activités agricoles, ayant généré de l'emploi à bon nombre de ménages très pauvres.

Les déficits de protection des moyens d'existence oscillent entre 17 et 19 pourcent pour une proportion de la population qui varie entre 55 et 79 pourcent, d'une commune à l'autre. Au moins 4 à 6 mois d'intervention avec un ciblage objectif pour aider les victimes à retrouver leur

niveau d'avant l'ouragan. D'autres interventions sont donc requises pour augmenter leur résilience.

Tableau 4: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT07 à partir de l'échantillon

| ZME :HT07 | Sud,Haricot, Banane et Petit Commerce | | | | | | | | |
|-------------|---------------------------------------|---------------------------------|-----|---------|-----------|----------------------------|-----------------------|----------------|----------------------|
| Departement | Communes | Totale population zones rurales | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectee par DS | % Pop affectée | Duree Action Requite |
| Nippes | Baraderes | 41245 | TP | 38 | 17 | 25108 | 45 | 80 | 5 |
| | | | P | 0 | 16 | 5231 | | | |
| Nippes | Anse a Veau | 34613 | TP | 13 | 13 | 22404 | 44 | 68 | 6 |
| | | | P | 0 | 6 | 1150 | | | |
| Grand Anse | Pestel | 44659 | TP | 36 | 7 | 27859 | 53 | 76 | 6 |
| | | | P | 6 | 8 | 6226 | | | |
| Sud Est | Marigot | 74700 | TP | 27 | 17 | 40959 | 41 | 55 | 4 |
| | | | P | 0 | 0 | 0 | | | |
| Grand Anse | Beaumont | 31580 | TP | 39 | 17 | 19582 | 46 | 68 | 5 |
| | | | P | 0 | 7 | 1792 | | | |
| Sud | Cavaillon | 48687 | TP | 28 | 17 | 32475 | 55 | 79 | 5 |
| | | | P | 0 | 8 | 5913 | | | |
| Sud | Camp Perrin | 45043 | TP | 8 | 17 | 18995 | 40 | 42 | 3 |
| | | | P | 0 | 0 | 0 | | | |
| Sud Est | Thiotte | 34925 | TP | 31 | 17 | 22817 | 39 | 72 | 4 |
| | | | P | 0 | 7 | 2407 | | | |
| Sud Est | Anse a Pitres | 30146 | TP | 47 | 17 | 17859 | 46 | 71 | 6 |
| | | | P | 0 | 19 | 3686 | | | |

7.3 Zone de Moyens d 'existence HT08

La zone HT08 a été la plus sévèrement touchée par l'ouragan Matthew et ça se reflète sur les déficits de protection des moyens d'existence et la proportion de la population qui se trouve actuellement affectée par l'insécurité alimentaire. En fait, plus de trois quart de ces populations sont concernés. Dans beaucoup de communes, les ménages pauvres ne montrent pas de déficits de survie et dans certains cas pas de déficits de protection des moyens d'existence. Ceci est probablement attribuable à des aides de diverses agences qui se sont empressées à intervenir dans la Grand Anse. Néanmoins, les interventions d'urgences centrées sur la distribution de cash avec des mécanismes de ciblage appropriés se relèvent très pertinentes et devraient être envisagées au profit des ménages très pauvres sur une période de 6 mois minimum en vue d'absorber les déficits de survie enregistrés. Par ailleurs, des interventions de

reconstruction des avoirs sont nécessaires après celles visant à ramener les ménages à leurs niveaux d'avant et qui devraient durer au moins 6 mois.

Tableau 5: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT07 à partir de l'échantillon

| ZME; HT08, Littoral Sud-ouest, mais, Manioc et ceuillette | | | | | | | |
|--|------------|----------------|------------------|----------------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Communes | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affecté | % Pop affectée par DS | % Pop affectée | Duree Action Requise |
| Jeremie rural | TP | 44 | 21 | 97723 | 63 | 83 | 6 |
| | P | 0 | 16 | 13798 | | | |
| Dame Marie | TP | 28 | 21 | 25302 | 50 | 65 | 6 |
| | P | 0 | 14 | 1000 | | | |
| Anse d'Hainault | TP | 31 | 21 | 25137 | 55 | 74 | 5 |
| | P | 0 | 6 | 1696 | | | |
| Tiburon | TP | 28 | 21 | 24171 | 47 | 73 | 6 |
| | P | 0 | 16 | 2725 | | | |
| Les Anglais | TP | 30 | 21 | 24823 | 51 | 85 | 6 |
| | P | 0 | 0 | 195 | | | |
| Chardonnières | TP | 32 | 21 | 17958 | 58 | 77 | 5 |
| | P | 0 | 7 | 1396 | | | |

7.4 Zone de Moyens d'existence HT02

Les zones suivantes (HT02, HT03, HT04, HT05 et HT06) n'ont pas été directement frappées par Matthew mais pâtissent encore l'effet des deux années consécutives de sècheresse qui ont fait classer près de 40 communes en phase de crise alimentaire. Pour la plupart des communes, ici considérées, des réponses appropriées n'ont pas été apportées après la longue période de conditions sèches. Les déficits observés sur les différents seuils prouvent que, seuls, les ménages très pauvres sont en proie à des difficultés pour subvenir pleinement à leurs besoins de base.

Le tableau (Tableau 6) résume les seuils de déficits pour certaines communes de la zone HT02. Il montre clairement que si les déficits de survie ne sont pas trop élevés, les ménages très pauvres connaissent toujours un déficit de protection des moyens d'existence, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas parvenus à générer suffisamment de revenus pour au moins couvrir les

dépenses essentielles non alimentaires. La durée moyenne des actions requises est estimée à 4 mois, avec un ciblage bien ordonné.

Tableau 6: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT02 à partir de l'échantillon

| ZME : HT02 NORD Tubercules et horticulture | | | | | | | |
|---|------------|----------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Communes | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectée par DS | % Pop affectée | Durée Action Requise |
| Acul du Nord | TP | 7 | 12 | 23035 | 29 | 43 | 4 |
| | P | 2 | 6 | 1005 | | | |
| Port Margot | TP | 5 | 10 | 19102 | 24 | 39 | 3 |
| | P | 2 | 4 | 351 | | | |
| Bas-Limbe | TP | 5 | 12 | 3254 | 19 | 27 | 3 |
| | P | 2 | 5 | 211 | | | |
| Ferrier | TP | 5 | 10 | 5701 | 26 | 48 | 4 |
| | P | 3 | 5 | 290 | | | |
| Capotille | TP | 4 | 13 | 9092 | 28 | 49 | 4 |
| | P | 1 | 5 | 407 | | | |
| Ouanaminthe | TP | 3 | 7 | 71003 | 32 | 49 | 4 |
| | P | 2 | 3 | 744 | | | |
| Mont-Organise | TP | 4 | 10 | 10035 | 26 | 48 | |
| | P | 1 | 5 | | | | |

7.5 Zone de Moyens d 'existence HT03

La zone HT03 accuse des déficits de survie et de protection des moyens existence très élevés affectant entre 50 et 55 pourcent des populations des communes présentées dans le tableau (). Cette zone de par ses conditions édaphiques et climatiques, en plus de problèmes d'ordre infrastructurel tels que : manque de services de santé, mauvais état des routes entre autres, est l'objet de déficit chronique très avancé. La sécheresse qui a sévi sur ces communes a retenu les ménages dans une situation proche des déficits chroniques, notamment les très pauvres pour lesquels les déficits varient entre 20 et 25 pourcent. Donc des interventions d'urgence sur une période de 4 mois en moyenne se relèvent nécessaires en vue de compenser ces déficits. De

plus des actions durables susceptibles de permettre l'activation et la restauration des principaux moyens des ménages devraient envisagés.

Tableau 7: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT03 à partir de l'échantillon

| ZME : HT03 Plateau Central Mais et Tubercules | | | | | | | | |
|--|-----------------|------------|----------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| | Communes | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectée par DS | % Pop affectée | Durée minimale d'intervention |
| | Ranquite | TP | 25 | 24 | 56553 | 30 | 50 | 4 |
| | | P | 2 | 13 | 15752 | | | |
| | La Victoire | TP | 21 | 24 | 25903 | 36 | 52 | 4 |
| | | P | 3 | 8 | 3453 | | | |
| | Ste Suzanne | TP | 21 | 14 | 11214 | 33 | 47 | 3 |
| | | P | 4 | 5 | 685 | | | |
| | Cerca La Source | TP | 26 | 24 | 18795 | 35 | 51 | 4 |
| | | P | 3 | 9 | 1092 | | | |
| | Thomassique | TP | 19 | 24 | 41850 | 31 | 48 | 4 |
| | | P | 3 | 9 | 7243 | | | |
| | Belladere | TP | 13 | 10 | 39003 | 32 | 46 | 3 |
| | | P | 2 | 9 | 700 | | | |
| | Cornillon | TP | 25 | 24 | 31002 | 40 | 55 | 4 |
| | | P | 4 | 11 | 443 | | | |

7.6 Zone de Moyens d 'existence HT04

L'analyse du tableau (Tableau 8) ci-après fait ressortir qu'en moyenne entre 45 et 55 pourcent des populations, des communes présentées ici, sont en situation d'insécurité alimentaire. La durée minimum requise d'intervention pour ramener ces ménages à une situation où ils pourront satisfaire au moins les 2100 kilocalories nécessaires pour mener une vie saine est de 4 à 5 mois. Il faut aussi signaler que cette zone n'est exempte de déficits chroniques. Toutes il s'avère nécessaire que des investissements en termes de réhabilitation des infrastructures d'irrigation et l'amélioration de l'accès aux intrants et l'encadrement soient faits en vue de conforter les potentialités en matière de moyens d'existence des ménages des différentes catégories socio-économiques des ménages.

Tableau 8: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT04 à partir de l'échantillon

| ZME: HT04 Plaine Rizicole de l'Artibonite |
|--|
|--|

| | Communes | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectée par DS | % Pop affectée | Durée minimale d'intervention |
|--|----------------|-----|---------|-----------|----------------------------|-----------------------|----------------|-------------------------------|
| | Dessalines | TP | 11 | 21 | 86432 | 40 | 48 | 4 |
| | | P | 5 | 9 | 881 | | | |
| | Petite Rivière | TP | 7 | 24 | 79123 | 40 | 48 | 4 |
| | | P | 2 | 13 | 2832 | | | |
| | Desdunes | TP | 15 | 24 | 13255 | 44 | 46 | 4 |
| | | P | 3 | 11 | 1556 | | | |
| | L'Estere | TP | 15 | 24 | 21645 | 38 | 51 | 5 |
| | | P | 4 | 12 | 1386 | | | |
| | Grande Saline | TP | 12 | 24 | 12007 | 32 | 55 | 5 |
| | | P | 3 | 9 | 773 | | | |

7.7 Zone de Moyens d'existence HT05

La zone HT05 fait aussi objet de déficit chronique qui peut être dû au manque de diversité des sources de nourritures pour les très pauvres. Mais comme le décrit le tableau 7, les déficits de protection des moyens d'existence sont plus accentués cette année. Pour l'année de référence les déficits de protection des moyens d'existence étaient de près de 10 pourcent en moyenne pour les ménages très pauvres. Ceux-ci avoisinent les 20 pourcent cette année, ce qui permet de dire que toute proportion gardée les ménages sont devenus plus pauvres en comparaison avec l'année de référence. Pour cette zone le focus devrait être mis sur le renforcement des moyens d'existence.

Tableau 9: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT05 à partir de l'échantillon

| ZME: HT05: Plaine Ouest Bannière d'Archaie | | | | | | | | |
|--|----------|-----|---------|-----------|----------------------------|-----------------------|----------------|-------------------------------|
| | Communes | GSE | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectée par DS | % Pop affectée | Durée minimale d'intervention |
| | Archaie | TP | 8 | 16 | 40122 | 25 | 32 | 3 |
| | | P | 1 | 5 | 1023 | | | |
| | Cabaret | TP | 7 | 19 | 30682 | 37 | 46 | 3 |
| | | P | 3 | 7 | 1617 | | | |

7.7 Zone de Moyens d 'existence HT05

Le Tableau (Tableau 10) ci-dessous illustre la situation de la zone HT06, et souligne la particularité de la commune de Fonds Verrettes qui souffre d'un degré de vulnérabilité très élevé, tenant compte de son enclavement à cause des mauvaises conditions de transport et la quasi absence d'autres services de base. Si pour les autres communes plus de 40 pourcent de la population se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, la commune de Fonds Verrettes présente la prévalence la plus élevée avec 55 pourcent. Cette zone en particulier la commune de Fonds Verrettes nécessite une attention soutenue en vue réduire la prévalence d'ISA qui y sévit. Ces interventions d'urgentes devraient être mises en œuvre en résorber les déficits de survie mais aussi privilégier des actions de relèvement et de renforcement de la résilience des ménages les plus pauvres .

Tableau 10: Données représentatives générées par le LIAS pour la ZME HT06 à partir de l'échantillon

| ZME: HT06: Ouest Maraichage et Haricot | | | | | | | | |
|---|-----------------|-------------|----------------|------------------|-----------------------------------|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| Dep art | Communes | GS E | % de DS | % de DPME | Estimation de pop affectée | % Pop affectée par DS | % Pop affecté e | Durée minimale d'intervention |
| | Fonds Verrettes | TP | 25 | 22 | 24367 | 35 | 53 | 5 |
| | | P | 5 | 17 | 2146 | | | |
| | Kenscoff | TP | 11 | 21 | 23562 | 23 | 44 | 4 |
| | | P | 6 | 12 | 1709 | | | |
| | Petion Ville | TP | 10 | 22 | 150231 | 29 | 42 | 4 |
| | | P | 3 | 14 | 8039 | | | |

V. CIBLAGE

Il ressort des principaux résultats obtenus que les ménages très pauvres et pauvres vivant dans les 8 zones de moyens d'existence évaluées font face à une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui risque d'être aggravée avec la période de soudure en particulier dans les ZME touchées directement par l'ouragan Matthew. En conséquence, ces trois zones en dépit de différence en termes de prévalence et sévérité doivent être priorisées par les interventions en toute urgence.

Sur la base des résultats de l'analyse de scénario réalisée, en plus des critères d'inclusion classique, les critères de ciblage devraient prioriser entre autres les acteurs ci-dessous :

« Veuillez vous référer aux annexes 3-16 «Facteurs déterminant les groupes de richesse» pour les identifier les critères de classification des groupes socio-économiques pour chaque ZME. »

- Les deux groupes socio-économiques les plus vulnérables (TP et P)¹²
- Les petits(es) commerçant(es) très endettés et/ou ayant perdu plus la moitié de leurs actifs productifs (marchandise, moyen de transport, capital financier, moyen de stockage etc.)
- Ménages ayant des enfants en situation de malnutrition aigue.
- Petits éleveurs dont le cheptel a été affecté de 50% ou plus.
- Ménages ayant été obligés de recourir à des stratégies susceptibles d'éroder leurs moyens d'existence (vente de bétail, vente de terre, ou autres biens productifs)
- Petits agriculteurs dont les parcelles ont été dévastées à plus de 50% ;
- Petits pêcheurs ayant perdu des matériels et équipements de pêche ;
- Ménages vivant dans les montagnes humides et littoral sec notamment dans le Nord Ouest, Nippes, Grand Anse et la Gonâve ayant contracté des dettes comme stratégie de survie pour face à la situation ;
- Ménages dirigés par des femmes avec enfants à charge et dont les agents les plus productifs ont migré vers d'autres zones ;
- Personnes âgées non accompagnées et avec déficience physique ou mentale dont les moyens d'existence (maisons etc.) ont été sévèrement affectés.
- Ménages dont la maison est détruite ou complètement endommagés n'ayant de moyens pour assurer la réparation/reconstruction ;
- Fille mère appartenue aux deux groupes de richesse les plus faibles ;
- Ménages vivant encore sous les tentes ou abris provisoires ;
- Manages vulnérables ayant des enfants en bas age atteints de maladie chorionique/ ou congénitale ;

VI. RECOMMANDATIONS

9.1 Réponses aux besoins immédiats (concernant les zones touchées).

¹² Les critères de définition des groupes de richesses sont détaillés dans le document de ligne de base HEA, mars 2015 .

| Actions | ZME | Groupes |
|---|--|----------------|
| <i>Concevoir et implémenter des programmes de CASH transferts structurants afin de permettre aux ménages affectés de couvrir leurs besoins de survie et de protection de moyens d'existence.</i> | <i>HT01, HT03, HT06 HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |
| <i>Les programmes de transfert de cash à usages multiples (MPG) doivent être dimensionnés de manière à prendre en compte le poids de certaines stratégies d'adaptation (endettements pour scolarité, alimentation, petit commerce...)</i> | <i>HT01, HT03, HT06 HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |
| <i>Actions indirectes d'appui au marché pour garantir la disponibilité de certaines denrées, limiter la hausse superficielle des prix et favoriser l'augmentation de l'impact attendu des interventions</i> | <i>HT01, HT03, HT06 HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |
| <i>Orienter les actions de CFW vers la relance des activités agricoles, particulièrement le déblayage des parcelles agricoles recouvertes par les alluvions, curage des canaux d'irrigation, stabilisation des ravines, ouverture de nouvelles pistes agricoles.</i> | <i>HT01, HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |
| <i>Envisager des initiatives de recapitalisation en faveur des petits commerçants de denrées alimentaires de base et produits non alimentaires essentiels afin d'éviter toute distorsion au bon fonctionnement des marchés.</i> | <i>HT01, HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |
| <i>Prendre en compte des conclusions des analyses de marché dans le cadre des options de réponses d'urgence notamment les CTP, distribution alimentaire et recapitalisation cheptel afin d'éviter que ces dernières plombent sur le long terme la viabilité des moyens d'existence.</i> | <i>HT01, HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |

| | | |
|---|---------------------------|----------------|
| <i>Sur base des résultats des analyses de marché, envisager des actions sur les infrastructures et l'environnement de marché (stockage, approvisionnement, crédit etc.) pouvant contribuer à la redynamisation des activités économiques et l'atténuation des risques d'augmentation de l'inflation continue.</i> | <i>HT01, HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |
| <i>Les réponses en sécurité alimentaire doivent être conçues de la manière la plus intégrée possible par la prise en considération d'autres secteurs complémentaires¹³ (Eau potable, Hygiène et Assainissement/ Nutrition / Sécurité alimentaire)</i> | <i>HT01, HT07 et HT08</i> | <i>TP et P</i> |

9.2 Réponses liées à la réactivation des moyens d'existence, d'action sur le court, moyen et long terme (concernant les zones directement affectées aussi bien que les autres)

| Secteur/filière | Actions | ZME | Groupes cibles |
|-----------------|--|------------------|----------------|
| Agriculture | Distribution de semences de qualité adaptées aux conditions locales en considérant en compte des variabilités climatiques en cours (céréales, légumineuses et tubercules etc.) | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| | Concevoir des actions susceptibles de remembrer les filières porteuses pour chaque ZME. | Toutes les zones | |
| | Encourager la mise en place de banque de semences, grâce à la formation d'agents dans la sélection massale. | Toutes les zones | |
| | Renforcer la multiplication et distribution de semences de qualité et de plants de variétés résilients au changement climatique | Toutes les zones | |

¹³ Improving Nutrition Outcomes With Better Water, Sanitation And Hygiene, WHO, 2015

| | | | |
|---------|--|---------------------------|----------------|
| | Recapitaliser les ménages vulnérables à travers la fourniture d'outils agricoles. | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Réhabilitation des infrastructures d'irrigation endommagées afin d'augmenter l'efficacité d'utilisation et du coup la production. | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| | Mettre en place des actions de contrôle intégré des ravageurs tout en limitant les impacts négatifs sur les écosystèmes. | Toutes les zones | |
| | Encourager la mise en place et ou la recapitalisation des petites entreprises locales de production, de transformation et de la commercialisation. | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| | Mettre en place un programme de régénération d'espèces végétales dévastées par l'ouragan (côtiers, avocats, manguiers etc.) | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Encourager les bonnes pratiques agricoles et l'agroforesterie pour diminuer l'érosion. | Toutes les zones | |
| | Augmenter la productivité par la réduction des pertes post-récoltes et le conditionnement des produits agricoles | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| | | | |
| Élevage | Appui en recapitalisation de cheptels notamment de petits bétails (ovins ¹⁴ et caprins etc.) Tout en tenant compte des | HT01, HT03, HT06, HT07 et | <i>TP et P</i> |

¹⁴ Il en est ressorti des différents focus groupes de discussions et des entretiens avec les informateurs clés que le cheptel ovin a globalement mieux résisté aux intempéries climatiques.

| | | | |
|--|---|------------------|---|
| | risques de consanguinité. | HT08 | |
| | Appui aux différentes directions départementales agricoles (département production et santé animale) pour le diagnostic des nouvelles pathologies peu connues dans les ZME du pays | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| | Renforcement de capacités des agents vétérinaires avec un focus sur le diagnostic et la prise en charge de nouvelles pathologies et leur délivrer des documents leur habilitant à exercer pleinement la profession (certificats...) | Toutes les zones | <i>Tous les groupes sociaux-économiques</i> |
| | Organisation au plus vite de campagnes de vaccination et déparasitage interne et externe ciblant notamment des caprins, ovins et volailles de concert avec les services techniques DDA, BAC tout en s'assurant de la valorisation des agents vétérinaires formés. | Toutes les zones | <i>Tous les groupes sociaux-économiques</i> |
| | Encourager des initiatives innovantes à bas coût de construction d'abris temporaires pour le bétail en prévision des périodes d'intempéries. | Toutes les zones | <i>Tous les groupes sociaux-économiques P</i> |
| | Mettre en place de concert avec les caisses | HT01, HT02, | <i>TP et P</i> |

| | | | |
|----------------|--|--------------------------|----------------|
| | populaires un programme d'allocation de crédit spécial ¹⁵ « crédit bétail » pour la recapitalisation du cheptel. | HT03, HT07 et HT08 | |
| | Mettre en place des mécanismes de restructuration des dettes contractées pour l'achat de bétail avant l'ouragan | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Appui à l'identification et la vulgarisation d'espèces fourragères locales résistantes à la sécheresse. | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | | | |
| Pêche | Appui en matériels et équipements de pêche ¹⁶ respectueux de la faune, matériels de stockage, de conservation et de commercialisation des produits de pêche | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Mise en place de mesures de signalement et de protection des dispositifs de concentration de poissons face aux bateaux commerciaux | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Renforcement des capacités des associations de pêcheurs pour une meilleure jouissance et exploitation rationnelle de la faune des eaux territoriales frontalières. | HT01, HT03, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| Petit commerce | Appui technique et financier de renforcement des initiatives locales d'économie solidaire en priorisant les | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |

¹⁵ Un crédit bétail qui devra tenir compte de certaines conditions spécifiques liées à des critères d'éligibilité allégés, des taux d'intérêt préférentiel, des durées de remboursement adaptées et un fonds de garantie (capital risk).

¹⁶ Distribution d'hameçons, de filets, d'appâts (octopus), flotteur, émerillon, réhabilitation/construction de DCP, de barques etc.

| | | | |
|-----------|--|--------------------|----------------|
| | femmes (VSLA, sere pou chofe...) | | |
| | Renforcement de l'accès des petits commerçants aux systèmes de crédit institutionnel en allégeant les critères d'éligibilité et en facilitant l'accès aux documents d'identité nécessaires | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Appui à la réhabilitation des infrastructures physiques des PME affectées par l'ouragan. | HT01, HT07 et HT08 | <i>TP et P</i> |
| | Mettre en place des activités de diversification des sources de revenus des ménages, en vue d'augmenter leur résilience économique | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| Nutrition | Renforcer les initiatives de surveillance, prévention et prise en charge de la malnutrition dans les communes affectées | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |
| | Envisager des actions susceptibles de corriger les carences en micronutriments à travers la promotion des initiatives telles que : la bio fortification, la supplémentation, la consommation des aliments riches en minéraux et vitamines (vitamine A, fer / acide folique, iode, et zinc et l'adoption des bonnes pratiques nutritionnelles (ex : ANJE et AEN) aux fins de prévenir durablement les risques de malnutrition. | Toutes les zones | <i>TP et P</i> |

X. CONCLUSION

Haïti de par sa position géographique et sa constitution géologique demeure un pays très exposé aux catastrophes naturelles. Les agissements anthropiques à l'encontre de la nature et l'indifférence de l'Etat ont permis le développement d'une relation binaire pauvreté-désastre environnementale. Dans l'état actuel de l'environnement, l'éradication de la pauvreté paraît impensable alors que la pauvreté accentue le processus de dégradation de l'environnement. Il y a lieu de reconnaître que ce n'est pas le passage de l'ouragan qui a causé tant de dommage sinon que le degré de pauvreté qui a poussé les gens à cultiver des terres marginales et à habiter des lieux à haut risque. Si le passage de Matthew a exacerbé les besoins dans les communautés frappées le reste du pays n'est toutefois pas à l'abri, tel que l'a démontré l'analyse faite pour les différentes zones de moyen d'existence.

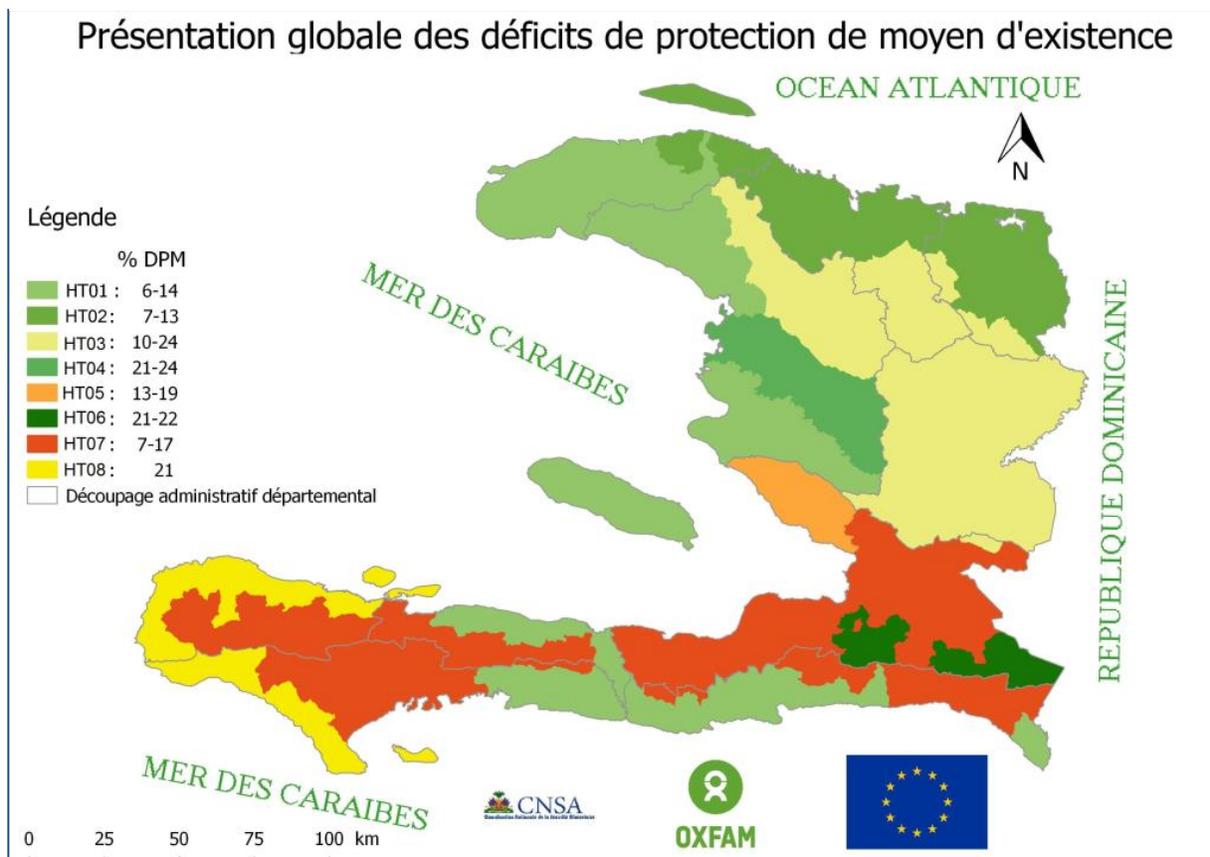
Dans l'ensemble la situation économique des ménages très pauvres est très précaire et l'est encore plus dans les zones directement ravagées par l'ouragan Matthew. Dans un cas comme dans l'autre, il faut s'attendre, *ceteris paribus*, à ce que la dégradation de la consommation alimentaire des ménages très pauvres s'empire pour ce qui reste de l'année de consommation. Par contre, des actions ciblées et bien coordonnées sont à même d'inverser l'état actuel des paramètres responsables de telle situation. Les efforts que le gouvernement actuel entend déployer dans le secteur agricole, s'ils se concrétisent, entraîneront la création d'emplois et par ricochet, amélioreront le revenu des ménages très pauvres durant la période allant de mars à juin.

Par ailleurs, des actions durables, dans le sens d'une recapitalisation des ménages doivent avoir lieu pour éviter tout risque de se retrouver dans la même spirale paupérisant au moindre choc. De plus, des activités de résilience doivent aussi se développer pour mieux protéger leurs moyens d'existence, car pour faire face à des dépenses de survie, ils sont souvent contraints de se défaire et parfois de manière irréversible de leurs maigres avoirs productifs encore existants, comme des lopins de terre, des animaux productifs et des outils de travail entre autres.

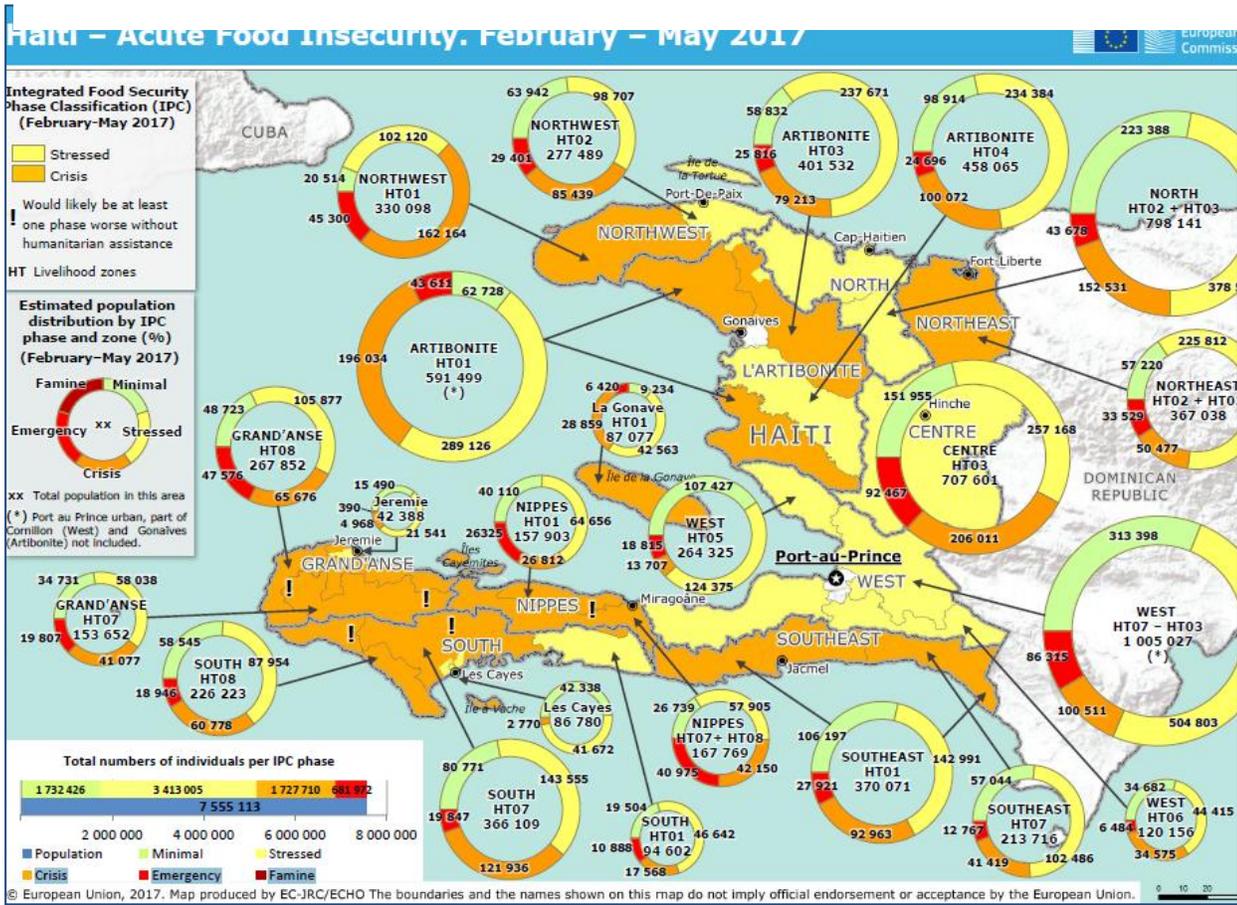
Le risque d'une augmentation considérable de la prévalence des maladies hydriques et orales reste très élevé, avec les dommages entraînés par le choc sur les infrastructures EPA et sanitaires et le démarrage de la saison cyclone qui s'annonce très active cette année. L'utilisation d'eau de surface peut, au-delà de la quantité d'aliments accessibles aux ménages, affecter l'état nutritionnel des enfants pendant cette période. Des mesures en ce sens sont donc vivement conseillées.

XI. ANNEXE

Annexe 1: Carte illustrant les déficits de protection de ME enregistrés sur les 8 ZME.



Annexe 2: Carte infographique IPC



Annexe 3: Présentation de la zone de moyen d'existence HT01

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| Principales productions | Maïs, pois inconnus, pois souche, pois Congo, manioc, arachide. | Faibles précipitations annuelles oscillant entre 400-1.000 mm, avec des pluies abondantes entre Avril/Mai et Novembre intercalées d'une période de canicule en juillet/août. |
| Sources de Revenus | Récolte, main d'œuvre, bétail, pêche, charbon, petit commerce | |
| Type de bétail | Caprins, Ovins, Porcins, Bovins | |
| Principaux aléas | Cultures : sécheresse, cyclones, vent, oiseaux ravageurs, criquets et autres parasites agricoles. pour l'élevage : les maladies du bétail, surtout l'encéphalomyélite à entérovirus du porc (Teschen). | L'agriculture reste la principale activité de la population. La pêche en occupe environ 10-15 pourcent, soit moins de 50 000 personnes. Le sel concerne une population restreinte concentrée à Anse-Rouge, avec une production modeste à Baie-de-Henne. |
| stratégies d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> >Réduction des dépenses non essentielles. >Augmentation de la vente et de la production de charbon de bois >Augmentation de la vente de volailles >Vente des produits agricoles sur pied >Augmentation de la cueillette >Augmentation des mois de migration >Vente de petits ruminants >Achat à crédit >Augmentation du travail agricole (nombre de jours) >Travail dans la construction >Travail domestique (ex. lessive) | Les marchés d'écoulement des produits agricoles sont dans un premier temps les marchés locaux. L'état des routes limite fortement les échanges entre les grands centres de consommation (Port-au-Prince, Gonaïves) et les zones de production. Les très pauvres représentent 50 pourcent en moyenne et les pauvres autour de 20 pourcent. |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Production/prix du maïs • Production /prix de pois inconnus, pois souche, et pois Congo • Production/prix du manioc • Production/prix d'arachide • Offre/prix de bovins • Offre/prix de caprins | Les principaux facteurs qui déterminent la classification du niveau de richesse sont : La taille des ménages : plus le ménage est aisé plus sa taille est faible. La superficie possédée et cultivée : les ménages moyens et aisés possèdent entre 3 à 10 fois plus de terre que les ménages pauvres. |

| | | |
|------------------------|--|--|
| Paramètres clés | <ul style="list-style-type: none"> • Prise de la pêche • Offre de cueillette de fruits • Offre de main d'œuvre agricole (pré-récolte) • Offre de main d'œuvre locale (maçon) • Versements provenant de migrants permanents Offre de bois de chauffe et de charbon de bois | La possession du bétail : les ménages aisés en possèdent entre 90 et 95 pourcent. La possession des biens productifs : bassin marin de sel, motos, voiliers de pêche etc. |
|------------------------|--|--|

Annexe 4: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT01

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|------------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 45-55 | 20-23 | 10-15 | 10-15 |
| Taille du ménage (#) | 8-11 | 6-9 | 5-8 | 4-7 |
| <i>Terre (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0,1-0,25 | 0,5-1 | 2-4 | 3-5 |
| Louée | 0,12-0,25 | 0,25-0,5 | 0 | 0 |
| En métayage | 0,12-0,25 | 0,25-0,75 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Caprins | 2-4 | 2-5 | 6-17 | 15-40 |
| Ovins | 0-1 | 1-2 | 3-5 | 6-17 |
| Porcins | 0 | 0 | 1-2 | 2-5 |
| Bovins | 0 | 0-1 | 2-4 | 4-7 |
| Équins | 0 | 0 | 1-3 | 1-3 |
| <i>Autres biens productifs (#)</i> | | | | |
| Moto | 0 | 0-1 | 1-2 | 2-3 |

Source : FEWS NET.

Annexe 5: Présentation de la de moyen d'existence HT02

| | | |
|-------------------------|---|---|
| Principales productions | <p>Maïs, pois inconnu, pois congo, patate douce, manioc, igname, banane, arbre à pains.</p> <p>cultures de rente : canne à sucre, café et le cacao ainsi que des arbres fruitiers comme le grenadier, l'oranger, le chadéquier (pamplemoussier) et l'avocatier.</p> | <p>La zone est constituée de plaines sèches, humides et hydromorphes, de piémonts vallonnés et de montagnes comprenant une zone de plateaux</p> <p>Les pluies sont plus abondantes sur les sommets des massifs du Nord (1.000 à 1.500 mm ou plus de pluviométrie annuelle) que dans la partie basse de la plaine (800-1.000 mm/an). Cela permet d'avoir deux saisons culturales dont la plus importante est celle de mai/juin</p> |
| Sources de Revenus | <p>Main d'œuvre, charbon, la vente de récoltes et le petit commerce sont les principales sources de revenus des très pauvres.</p> <p>Produits de cueillette, auto-emploi, bétail.</p> | <p>Le revenu des ménages aisés est trois fois supérieur à celui des pauvres et huit fois celui des très pauvres.</p> |
| Type de bétail | <p>Caprins, Ovins, Bovins, Equins</p> | <p>Les échanges se font principalement sur les marchés locaux, dont Ouanaminthe où les produits en provenance de la RD créent une forte concurrence avec les produits locaux.</p> |
| Principaux aléas | <p>pour les cultures : sécheresse, inondations, cyclone, vent ; pour l'élevage : maladies du bétail.</p> | <p>Le revenu des ménages aisés est trois fois supérieur à celui des pauvres et huit fois celui des très pauvres.</p> |
| stratégies d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> >Réduction des dépenses non essentielles (ex. fêtes, communication, transport, habits) >Augmentation de la vente de charbon de bois >Augmentation de la cueillette >Augmentation du nombre de jours de migration >Augmentation du nombre de jours de travail agricole >Réduction les frais de scolarité >Vente de volailles >Achat à crédit <p><i>NB : concernent les pauvres et très pauvres</i></p> | <p>Les échanges se font principalement sur les marchés locaux, dont Ouanaminthe où les produits en provenance de la RD créent une forte concurrence avec les produits locaux.</p> |
| Paramètres clés | <p>Production/prix du maïs Production/prix de pois inconnus et pois Congo Production/prix de manioc, de patates douces et d'igname Production/prix de bananes, arbres à pain, grenades, oranges, chadèques, avocats Production/prix de canne à sucre</p> <p>Offre/prix de lait de vache Offre/prix de bovins Offre/prix de caprins Prix du litre de lait de vache Offre/prix de produits de cueillette Offre/prix de main d'œuvre agricole (pré-récolte) Offre/prix de bois et de charbon de bois Bénéfices tirés du petit commerce</p> | <p>Les ménages très pauvres représentent entre 45 et 55 pourcent alors que les pauvres varient entre 20 et 25 pourcent de la population.</p> <p>Le niveau de richesse est défini en fonction de : La taille de ménages, la possession des terres, la possession du bétail et les biens productifs (charrue, animaux de traction).</p> |

Annexe 6: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la ZME HT02

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|------------------------------------|-----------|--------|-------|-------|
| Pourcentage des ménages (%) | 45-55 | 20-25 | 10-20 | 5-15 |
| Taille du ménage (#) | 8-11 | 7-9 | 5-7 | 4-6 |
| <i>Terre (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0-0,5 | 0,25-1 | 1-3 | 2,5-5 |
| Louée | 0-0,25 | 0 | 0 | 0 |
| En métayage | 0-0,25 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Caprins | 1-3 | 3-5 | 6-11 | 10-19 |
| Porcins | 0 | 0 | 1-2 | 2-5 |
| Bovins | 0 | 0-2 | 2-4 | 4-8 |
| Équins | 0 | 0 | 0-2 | 0-3 |
| <i>Autres biens productifs (#)</i> | | | | |
| Moto | 0 | 0-1 | 1-2 | 2-3 |
| Charrue | 0 | 0 | 1 | 1-2 |

Source : FEWS NET.

Annexe 7: Présentation de la de moyen d'existence HT03

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Principales productions | Haricot, pois Congo, arachide et la banane Maïs, manioc doux, igname et patate douce | <p>La zone HT03 qui comprend, entre autres, une portion de l'arrondissement des Gonaïves se décrit ainsi :</p> <p>La pluviométrie moyenne est de 1.000 mm, avec un niveau de 500 mm/an dans le Haut Plateau central.</p> <p>Il existe une grande variété de cultures dans la zone. Cependant la répartition des pluies ne permet qu'une seule saison culturale d'importance dont la récolte se fait en juillet/aout.</p> <p>Bien que la grande majorité des ménages dépend des marchés pour s'approvisionner en</p> |
| Sources de Revenus | Vente de main d'œuvre (pr les pauvres et très pauvres), charbon, petit commerce, agrumes et canne à sucre et produits agricoles. | |
| Type de bétail | Caprins, Ovins, Bovins, Equins | |
| Principaux aléas | <p>>Sécheresse, Difficulté d'approvisionnement en semences, Oiseaux ravageurs, criquets et autres ravageurs</p> <p>Pour l'élevage :</p> <p>>Maladies du bétail, des volailles</p> <p>>Manque de services vétérinaires</p> <p>Pour l'achat sur les marchés :</p> <p>>Augmentation des prix, surtout du prix des céréales importées (ex. riz)</p> <p>Pour la migration de la main d'œuvre :</p> | |

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| | >Insécurité à la traversée de la frontière et situation irrégulière pendant le séjour | nourriture. L'accès au marché depuis les villages reste difficile surtout pendant la période pluvieuse. |
| stratégies d'adaptation | <ul style="list-style-type: none"> >Réduction des dépenses non essentielles >Réduction de la consommation d'aliments plus chers >Augmentation de la durée (nombre de jours) du déplacement en République dominicaine/ en dehors de la zone >Augmentation de l'offre de main d'œuvre agricole >Intensification de la production de charbon de bois >Vente de volailles | <p>Les ménages moyens et plus aisés possèdent des ânes et des chevaux, ce qui leur facilite le transport de marchandises jusqu'aux marchés communaux et aux marchés principaux au niveau de chaque arrondissement.</p> <p>En dehors de ces risques annuels, la zone est sujette à des aléas beaucoup plus importants qui peuvent affecter la sauvegarde et l'amélioration des moyens d'existence locaux tels que Le déboisement et la baisse de la fertilité des sols.</p> |
| Paramètres clés | <ul style="list-style-type: none"> >Offre/prix Caprins >Production/prix de maïs >Production/prix du haricot >Production/prix du pois Congo (frais, sec) >Production de manioc >Production d'arachide >Production/prix de bananes, >Production/prix d'avocats, de mangues >Production/Prix du manioc >Production/Prix de l'arachide >Production/Prix de la banane et des fruits >Offre/prix du lait de vache >Offre/prix de bovins, de caprins, de porcins >Offre/prix de main d'œuvre agricole locale >Offre/prix de main d'œuvre non-agricole >Offre /prix de charbon de bois >Migration hors de la zone | <p>La terre, la possession du bétail déterminent la richesse dans la zone. Les très pauvres représentent entre 35 et 45 pourcent de la population et les pauvres entre 25 et 35 pourcent.</p> |

Annexe 8: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la ZME HT03

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|------------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 35-45 | 25-35 | 15-20 | 10-15 |
| Taille du ménage (#) | 6-9 | 7-9 | 6-7 | 5-7 |
| <i>Terre (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0-0,5 | 0,5-1 | 1-3 | 4-8 |
| Louée | 0 | 0 | 0,5-1 | 0 |
| En métayage | 0,25-0,5 | 0,25-0,75 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Volailles | 4-5 | 5-6 | 15-20 | 20-25 |
| Caprins | 0-2 | 2-3 | 4-6 | 10-14 |
| Bovins | 0 | 0 | 2-4 | 4-6 |
| Bovins de trait | 0 | 0-2 | 1 paire | 2 paires |
| Equins | 0 | 1 | 1-2 | 2 |
| <i>Autres biens productifs (#)</i> | | | | |
| Moto | 0 | 0 | 1 | 1-2 |
| Charrue | 0 | 0 | 1 | 1-2 |

Source : FEWS NET.

Annexe 9: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT04

| Facteurs déterminants | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|------------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 40-50 | 20-30 | 10-20 | 5-15 |
| Taille de ménage (#) | 7-9 | 7-8 | 5-7 | 5-6 |
| <i>Terre irriguée (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0-0,12 | 0,25-0,5 | 1-1,5, | 2-3 |
| Louée | 0 | 0 | 0,5-1 | 1-2 |
| En métayage | 0,15-0,25 | 0,25-0,5 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Volaille | 0-5 | 0-20 | 0-30 | 10-40 |
| Caprins | 0-3* | 0-5* | 5-10 | 10-30 |
| Bovins | 0 | 1-2* | 2-7 | 5-15 |
| Porcins | 0 | 0-2 | 2-3 | 3-4 |
| Equins | 0 | 0-1 | 0-2 | 0 |
| <i>Autres biens productifs (#)</i> | | | | |
| Motoculteur | 0 | 0 | 0 | 0-1 |

Annexe 10: déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT05

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 20-50 | 20-40 | 15-25 | 10-15 |
| Taille du ménage (#) | 5-8 | 6-8 | 6-7 | 6-8 |
| <i>Terre (ca)</i> | | | | |
| Irriguée possédée | 0 | 0,12-0,5 | 0,5-1 | 1-2 |
| Irriguée louée | 0 | 0,12 | 0,25-0,75 | 0,25-0,75 |
| Irriguée en métayage | 0-0,25 | 0,25-0,5 | 0 | 0 |
| Pluviale possédée | 0 | 0 | 0,25-0,75 | 0,25-0,75 |
| Pluviale louée | 0 | 0,25-0,5 | 0,25-0,75 | 0 |
| Pluviale en métayage | 0,25-0,5 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Caprins | 2-4 | 3-5 | 4-6 | 4-6 |
| Bovins | 1-2* | 1-2 | 2-4 | 2-4 |
| Porcins | 0-1 | 1-2 | 2-3 | 0-1 |
| Équins | 0 | 0-1 | 0-2 | 0 |

Annexe 11: Présentation de la de moyen d'existence HT06

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| Principales productions | Pomme de terre, poireau et l'oignon (produits cultivés le long de l'année) ainsi que le haricot riz, maïs, patate douce, banane | |
| Sources de Revenus | Vente de légumes, vente d'animaux, Commerces (ex. vente d'engrais) et des services à petite échelle (ex. taxi-moto). Quant aux ménages pauvres et très pauvres, ils ont des revenus plus diversifiés car aucune source ne leur fournit suffisamment de revenus pour couvrir leurs dépenses annuelles. | La zone s'étend à partir des limites de la périphérie urbaine de Port-au-Prince (commune de Kenscoff) en direction sud-est jusqu'à la frontière avec la République dominicaine (commune de Fonds-Verrettes). L'agriculture est la base de l'économie locale. |
| Type de bétail | Caprins, Bovins, Equins | Les principaux marchés des produits maraîchers sortant de Kenscoff sont le marché de Croix de Bossales et le marché de Pétion ville. Les produits sortant de Forêt des Pins sont acheminés vers le marché de Croix-des-Bouquets et aussi vers le marché de Croix de Bossales.). Le bétail est surtout commercialisé au marché de la Forêt. |
| Principaux aléas | La sécheresse, manque de stockage d'eaux de pluie et de systèmes d'irrigation. Les cyclones, notamment pendant les mois d'août et de septembre. L'attaque de chenilles et des rongeurs qui mettent en danger le maïs, le haricot surtout les « marocas » qui sont de vraies ennemies des tubercules. Les perturbations qui surviennent au niveau des circuits d'approvisionnement en intrants agricoles. L'augmentation du prix de l'engrais et des denrées alimentaires de base. | Le principal facteur déterminant de la richesse dans cette zone capacité déterminée par |

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| stratégies d'adaptation | <p>migration vers Port-au-Prince, Croix-de-Bouquets et en République dominicaine)</p> <p>Endettement du ménage, Vente d'animaux</p> <p>Vente de bois de chauffe (ce qui aggrave davantage le déboisement, surtout dans La Forêt)</p> | <p>l'accès à la terre arable (possédée ou louée) et l'accès au capital et aux sources de crédit pour acheter des intrants et pour embaucher de la main d'œuvre</p> <p>Les très pauvres représentent entre 35 et 40 pourcent de la population et les pauvres entre 28 et 33 pourcent.</p> |
| Paramètres clés | <p>Production/prix de riz, de haricots et de maïs, de patate douce, de banane</p> <p>Production/prix de cultures maraîchères</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre/prix de lait de vache <p>Offre/prix de bovins, de petits ruminants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre/prix de main d'œuvre <p>Demande de crédit, Taux d'intérêt</p> | |

Annexe 12: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT06

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 35-40 | 28-33 | 20-15 | 5-10 |
| Taille du ménage (#) | 7-8 | 7-8 | 5-6 | 5-6 |
| <i>Terre pluviale (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0,12-0,25 | 0,25-0,5 | 1-1,5 | 1,5-2,5 |
| Louée | 0 | 0,25-0,5 | 0,5-0,75 | 0,75-1 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Caprins | 0-1 | 1-2 | 3-5 | 5-10 |
| Bovins | 0 | 0 | 2-4 | 4-8 |
| Porcins | 0 | 1-2 | 2-3 | 4-6 |
| Équins | 0 | 0 | 1-2 | 1-2 |

Source : FEWS NET.

Annexe 13: Présentation de la zone de moyen d'existence HT07

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Principales productions | le maïs, le sorgho, le pois, le pois Congo, l'igname, le manioc amer et la patate douce. | C'est la ZME la plus vaste d'Haïti. Elle s'étend du sud à l'ouest, englobant plusieurs régions, notamment Les Cayes, Croix-des-Bouquets, Petit-Goâve, Grand-Goâve et une partie de Jérémie et Belle-Anse. Bénéficiant d'un sol argilo-limoneux et des températures moyennes variant entre 25 et 30° C ainsi qu'une pluviométrie annuelle de 900 mm, la zone est modérément fertile. La vente de la production se fait au niveau des marchés locaux comme Chambellan, Maniche, Beaumont, Fonds-Verrettes, Titanyen qui sont approvisionnés par des grands centres, notamment Jérémie, Les Cayes, Petit-Goâve, Forêt des Pins, Croix-des-Bouquets ainsi que Port-au-Prince. |
| Sources de Revenus | L'agriculture, l'élevage, le petit commerce, vente de charbon de bois, offre de main d'œuvre et auto emploi. | |
| Type de bétail | Bovins, caprins, volailles | |
| Principaux aléas | <ul style="list-style-type: none"> • Inondation entraînant le lessivage des sols • Sécheresse • Oiseaux ravageurs et criquets • Rareté et mauvaise qualité des semences • Maladies du bétail • Maladies des volailles • Manque de produits vétérinaires <p>Augmentation surtout du prix des produits importés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement des marchés (mauvais état des routes) | La zone est modérément fertile. La vente de la production se fait au niveau des marchés locaux comme Chambellan, Maniche, Beaumont, Fonds-Verrettes, Titanyen qui sont approvisionnés par des grands centres, notamment Jérémie, Les Cayes, Petit-Goâve, Forêt des Pins, Croix-des-Bouquets ainsi que Port-au-Prince. |
| stratégies d'adaptation | <p>Les stratégies des ménages très pauvres et pauvres (TP + P) sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensification de la production et de la vente de charbon de bois • Augmentation de l'offre de main d'œuvre • Migration interne et/ou externe (en République dominicaine) • Hypothèque et/ou vente de la terre <p>Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la vente de bétail • Consommation des produits stockés • Prêt avec intérêt de cinq à 10 pour cent • Réduction des dépenses non essentielles | La superficie cultivée et l'élevage déterminent, principalement les groupes riches. Les très pauvres représentent entre 40 et 45 pourcent de la population et les pauvres entre 25 et 30 pourcent |

| | | |
|------------------------|---|--|
| Paramètres clés | <ul style="list-style-type: none"> • Migration externe | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Production/Prix de maïs, de sorgho, de pois, de pois Congo, du manioc, de patate douce, d'igname, de bananes • Offre /Prix de bovins, de caprins Prix de la main d'œuvre agricole et pour la construction Bénéfices tirés du petit commerce | |

Annexe 14: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans ZME HT07

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 40-45 | 25-30 | 15-20 | 10-15 |
| Taille du ménage (#) | 5-8 | 5-7 | 5-7 | 4-6 |
| <i>Terre pluviale (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0 | 0-0,25 | 1-1,5 | 2-5 |
| Louée | 0 | 0,12-0,25 | 0,5-0,75 | 0 |
| En métayage | 0,15-0,3 | 0,25-0,5 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Caprins | 1-4 | 2-5 | 5-8 | 5-10 |
| Bovins | 0 | 1-3 | 2-4 | 4-10 |
| Porcins | 0-2 | 1-2 | 1-4 | 2-4 |
| Équins | 0 | 0 | 1-2 | 1-2 |

Source : FEWS NET.

Annexe 15: Présentation de la de moyen d'existence HT08

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| Principales productions | maïs, de riz pluvial, pois, haricots et arachide, igname, patate douce et manioc, les bananes plantain et les fruits (figue-banane, noix de coco, mangue, grenade, agrumes et arbre à pain). | La zone couvre deux départements : le département de la Grand-Anse (les arrondissements d'Anse d'Hainault, de Corail et de Jérémie) et le département du Sud (les arrondissements des Cayes, des Chardonnières, des Côteaux et de Port-Salut). |
| Sources de Revenus | Agriculture, cueillette, charbons, élevage, pêche, main d'œuvre . | |
| Type de bétail | Caprins, ovins, bovins, volailles | |
| Principaux aléas | Les principaux aléas évoqués par la population de la zone sont pour les cultures les cyclones, la sécheresse, et faibles raz-de-marée pouvant atteindre 75 cm de haut. Pour l'élevage les maladies de bétail et surtout des porcins sont les principaux aléas | Les principaux marchés de la zone sont les marchés de Kanem (à Abricots) notamment pour la vente de racines et tubercules, le marché des Irois (spécialisé dans la vente de céréales) et le marché de Lopineau, aux Roseaux, notamment pour la vente de haricots. En fait, le niveau des prix des produits importés comme le riz, l'huile et la pâte alimentaire – des aliments de base dans la zone - est le plus élevé du pay., |
| stratégies d'adaptation | Les stratégies d'adaptation des ménages moyens et aisés (M + A) sont les suivantes : Vente de produits agricoles à haute valeur monétaire (tels que le haricot et le pois Congo) Augmentation de la vente d'animaux Consommation de produits moins chers (et des fois moins préférés) | La pauvreté dans la zone est principalement liée à un accès réduit à la terre et au capital pour acheter du bétail et des outils de pêche Les très pauvres représentent entre 55 et 55 pourcent de la population et les pauvres |
| Paramètres clés | <ul style="list-style-type: none"> • Production/prix de maïs • Production/prix de riz • Production/prix de légumineuses • Production/prix de tubercules Production/prix de bananes Offre/prix de bovins, caprins, porcins Offre/prix des produits de cueillette <ul style="list-style-type: none"> • Prise de pêche • Offre/prix de main d'œuvre agricole Offre/prix de charbon de bois et de bois de chauffe Bénéfice tiré du petit commerce | |

Annexe 16: Les facteurs déterminants les différents groupes de richesse dans la ZME HT08

| Facteur déterminant | T. Pauvre | Pauvre | Moyen | Aisé |
|---------------------------------|------------------|---------------|--------------|-------------|
| Pourcentage des ménages (%) | 55-65 | 15-25 | 10-15 | 5-10 |
| Taille du ménage (#) | 6-8 | 6-7 | 5-7 | 5-7 |
| <i>Terre pluviale (ca)</i> | | | | |
| Possédée | 0 | 0,25 | 0,5-1 | 2-2,5 |
| Louée | 0 | 0-0,25 | 0,25-0,5 | 0,5-1 |
| En métayage | 0,12-0,38 | 0,25-0,5 | 0 | 0 |
| <i>Possession de bétail (#)</i> | | | | |
| Caprins | 1-3 | 3-5 | 5-8 | 5-8 |
| Bovins | 1-2* | 1-2 | 2-4 | 3-6 |
| Porcins | 1-2 | 1-2 | 2-3 | 2-6 |
| Équins | 0 | 0 | 1-2 | 1-2 |
| <i>Autres biens productifs</i> | | | | |
| Filets | 0 | 0 | 0-1 | 1-2 |

Source : FEWS NET.